

G U E R R E
A
L'INTEMPERANCE.

Lisez et Meditez

BROCHURE PUBLIÉE

AVEC L'APPROBATION DE

Mgr. L'ARCHEVEQUE DE MONTREAL.

2ième. ÉDITION

APPROUVÉE PAR SON EMINENCE LE CARDINAL TASCHEREAU, ET PAR
NOS SEIGNEURS LES EVÊQUES DES TROIS RIVIÈRES,
MONTREAL, CHICOUTIMI, ST. HYACINTHE,
SHERBROOKE ET PEMBROOKE.

MONTREAL:
J. CHAPLEAU & FILS, imprimeurs de l'Archevêché.

1887.

Vu et approuvé,

† EDOUARD CHS.,

Archevêque de Montréal

Enregistré conformément à l'acte du Parlement du Canada, en l'année mil huit cent quatre-vingt-sept, par CHARLES LAROCQUE, prêtre, au bureau du ministre de l'Agriculture.

1897-1898

87417

APPROBATIONS.

QUÉBEC 1er Septembre 1887.

RÉV. M. C. LAROCQUE, PTRE,

Monsieur,

Je vous remercie pour l'envoi d'un exemplaire de votre excellente brochure intitulée " GUERRE À L'INTÉMPÉRANCE " Je me propose de la recommander dans la prochaine circulaire que j'aurai occasion de publier. Les nombreux et solides arguments que vous avez exposés devraient suffire pour convertir tous les ivrognes du monde s'ils voulaient les étudier un instant. Malheureusement ils sont trop esclaves de cette dégradante passion pour en comprendre l'énormité. Il faut toutes fois espérer que votre ouvrage aura l'effet d'empêcher le mal de se répandre.....

.....
Veuillez agréer, Monsieur,

Avec mes félicitations et mes remerciements
l'assurance de mon dévouement.

+ E. A. CARDINAL TASCHEREAU, Arch. de Québec.

EVÊCHÉ DES TROIS-RIVIÈRES, 1er Septembre 1887

RÉV. M. C. LAROCQUE, PTRE.,

Monsieur,

La brochure que vous venez de publier contre l'intempérance ne saurait manquer de produire un grand bien dans notre province. Vous y démontrez à l'évidence par les autorités les plus compétentes et par des

chiffres irréfutables, le mal incalculable que ce vice hideux et dégradant fait dans notre pays, au triple point de vue de la *fortune*, de la *santé* et de la *morale* ; et en même temps vous indiquez, d'après l'autorité religieuse, le remède que tous les véritables amis de notre peuple doivent s'efforcer d'appliquer à ce mal pour en atténuer les conséquences et le faire disparaître tout à fait si c'est possible.

J'ai recommandé la diffusion de cette brochure à mon clergé réuni en retraite, et j'en recommande instamment la lecture à tous les fidèles confiés à mes soins.

Sur ce, je prie Dieu de vous avoir en sa sainte garde et je demeure

Votre tout dévoué serviteur,

† L. F. EV. DES TROIS-RIVIÈRES.

ST HYACINTHE, 30 Août 1887.

Mon cher Monsieur,

N'ayant pas le temps de le faire moi-même, j'ai fait examiner par un homme compétent le petit ouvrage intitulé "GUERRE À L'INTEMPÉRANCE" que vous avez bien voulu m'adresser. Je suis heureux de vous dire que le rapport qui m'en a été fait est tout à fait avantageux.

Cette publication répandue dans nos paroisses y opérera un grand bien et contribuera beaucoup à y mettre la tempérance en honneur. Comme c'est un bien que je désire ardemment pour mon diocèse, je serai très aise que votre publication ait une large diffusion parmi mes diocésains. Vous pouvez donc prendre les mesures qui vous paraîtront les plus efficaces pour opérer cette diffusion au sein de mon troupeau.

Je demeure bien sincèrement,

Votre tout dévoué en N.S.

† L. Z. EV. DE ST HYACINTHE.

SHERBROOKE, 30 Août 1887.

RÉV. C. LAROCQUE, P^{TR}E.,

Monsieur,

Je viens de parcourir votre brochure intitulée "GUERRE À L'INTEMPÉRANCE," et je vous remercie de m'avoir envoyé cette utile publication.

Je vous félicite de la bonne pensée que vous avez eue de donner au public le fruit de vos études sur l'intempérance, qui est sans contredit, l'un des plus grands dangers qui menacent aujourd'hui les Canadiens. Je souhaite que votre brochure trouve sa place dans toutes les familles catholiques de mon diocèse et que sa lecture produise tout le bien que vous désirez.

Veuillez agréer l'expression de mes dévoués sentiments, en N.S.

† ANTOINE, EV. DE SHERBROOKE.

CHICOUTIMI, 2 Sept. 1887.

RÉV. M. C. LAROCQUE, P^{TR}E.,

Monsieur,

La malle d'avant hier m'a apporté et votre lettre et un exemplaire du livre que vous venez de publier qui a pour titre "Guerre à l'intempérance."

La lecture de votre livre m'a confirmé dans la conviction que les ravages causés par le démon de l'ivrognerie sont désastreux dans tous les pays et en particulier dans notre cher Canada. Avec vous aussi je suis d'avis que nous devons combattre cet ennemi avec énergie et persévérance.

Votre livre traitant ce sujet de l'intempérance au double point de vue des intérêts spirituels et temporels me paraît destiné à faire une salutaire impression sur tous ceux qui auront la bonne pensée de se le procurer et de le lire.

C'est pourquoi, je me fais un devoir de le recommander tout spécialement à mes diocésains et de les engager à en faire l'acquisition.

Priant le Seigneur de bénir votre livre et les efforts que vous faites en faveur de la sainte cause de la tempérance.

Je demeure

Votre très humble serviteur,

†DOM. EV. DE CHICOUTIMI.

PEMBROOKE, 5 Sept. 1887.

RÉV. CHS. LAROCQUE, PTRE.,

Mon Cher Monsieur,

En entreprenant, comme vous l'avez fait dernièrement, une guerre à mort à l'intempérance, vous faites une œuvre à la fois, patriotique, nationale et religieuse.

La brochure que vous venez de publier vous sera une arme puissante pour affaiblir d'abord puis ensuite pour détruire l'ennemi. C'est un moyen de jeter le cri d'alarme, par tout le pays, et de rallier une foule de braves soldats qui seront de puissants auxiliaires dans la lutte que vous avez entreprise.

Que le Bon Dieu bénisse vos efforts. Qu'il nous délivre de ce vice hideux qui menace de ruiner de fond en comble notre société.....

Vous promettant le concours de mes prières journalières,

Je vous bénis et demeure bien sincèrement

Votre tout dévoué en J.-C.

†N. Z. LORRAIN, V.A.P

RIMOUSKI, 10 Sept. 1887.

REV. M. C. LAROCQUE, PTRE.,

Monsieur,

Je vous félicite bien cordialement de l'heureuse idée que vous avez eue de publier cette brochure intitulée "Guerre à l'intempérance", dont vous avez eu l'obligeance de m'offrir un exemplaire. Elle est rédigée d'une manière intéressante et frappante à la fois, et me semble propre à faire beaucoup de bien dans nos familles tant des villes que des campagnes.

L'intempérance est un fléau parmi notre peuple, tel qu'on ne saurait trop le signaler et le combattre. Je verrai donc avec beaucoup de plaisir votre opuscule se répandre à profusion dans toutes les parties de mon diocèse.

Votre tout dévoué en N. S.

†JEAN EV. DE ST G. DE RIMOUSKI.

GUERRE

A

L'INTEMPERANCE.

PREFACE.

Si les hommes connaissaient mieux le démon de l'intempérance, celui-ci ferait moins de victimes parmi eux : telle est la pensée qui m'a inspiré ce petit volume.

Ami lecteur, ne le méprisez pas, parcourez-le avec soin de la première à la dernière ligne, lisez et relisez-le dix fois, cent fois. Il est sans prétention de méthode ou de style ; et pourtant si vous l'étudiez avec patience, si vous en méditez chaque page, il ne saurait manquer de produire quelque bon fruit.

Je l'adresse à tous sans distinction : aux esclaves de l'intempérance, pour les aider à briser leurs chaînes ; à ceux qui ne connaissent pas les at-

teintes de cette malheureuse passion, pour les fortifier d'avantage dans leurs résolutions.

Je l'adresse aux laïques, pour qu'ils se rangent généreusement sous la sainte bannière de la tempérance; je l'adresse à tous mes confrères dans le sacerdoce, pour qu'ils fassent avec persévérance, une guerre à mort à l'ivrognerie en organisant dans toutes les paroisses des sociétés de tempérance.

Puisse la bénédiction du ciel accompagner ces quelques pages dans toutes les familles canadiennes; si elles pouvaient arracher une seule victime au gouffre de l'ivrognerie, mon travail ne serait pas perdu et je m'estimerais heureux.

ST JEAN-BAPTISTE, patron des Canadiens et patron de la tempérance, priez pour nous.

Pourquoi cette brochure ?

L'intempérance est un horrible fléau, c'est une vérité dont tous les hommes sont parfaitement convaincus ; l'intempérance est, sans contredit, l'un des plus grands dangers qui menacent aujourd'hui les Canadiens, tout le monde le sait, chacun le proclame, et cependant tout nous dit qu'il faut mettre cette vérité de plus en plus en évidence. La question de l'alcoolisme s'impose forcément à tous les hommes soucieux de notre avenir comme peuple. C'est donc rendre un immense service que d'essayer à montrer combien les atteintes du mal sont profondes, afin que par d'énergiques mesures et une courageuse croisade, les gouvernements, les citoyens en général, et le clergé en particulier ne tardent plus à enrayer la marche du fléau.

Plus un vice est popularisé, plus il est excusé, plus il a besoin d'être combattu avec force et patience.

Voilà la raison de ce livre.

Malheureusement celui qui parle ou écrit sur cette question vitale, est presque toujours taxé d'exagération. Lorsqu'il met sous les yeux de ses concitoyens les ravages causés par cette terrible épidémie, on refuse de le croire, et je n'en suis pas surpris : il y a si peu d'hommes qui osent déchirer le voile dont le démon de l'intempérance enveloppe ses victimes ; ils sont si rares ceux qui osent plonger leurs regards jusqu'au fond du gouffre et sonder cette plaie de l'alcoolisme, que l'on ne veut pas croire à la grandeur du mal. Après avoir lu ou entendu quelquefois les considérations les plus sérieuses, on croit avoir fait son devoir en disant : *tout cela c'est de l'imagination ; le tableau n'est pas aussi sombre qu'on voudrait nous le montrer ;* et l'on se renferme dans une politique d'indifférence, d'apathie, de laisser faire, et le mal va grandissant tous les jours.

Si l'on connaissait mieux l'étendue des ravages que cause l'usage des boissons enivrantes on aurait bien vite trouvé et le remède et l'énergie suffisante pour l'appliquer. Mais il semble que l'on a peur de la vérité, et les voix les plus puissantes et les plus autorisées ont peine à dissiper les illusions dont nous berce le démon de l'intempérance.

Depuis longtemps déjà j'ai pu constater cet état de choses et je savais qu'on pourrait me dire à

GUERRE À L'INTEMPÉRANCE.

moi plus qu'à tout autre : " de quel droit nous parlez-vous sur ce ton-là ? votre expérience vous permet-elle d'employer des couleurs aussi sombres dans le tableau que vous nous présentez ? Pour produire quelque bien, je devais donc, dans ces pages, ne faire parler que des hommes éminents par leur science et leur vertu ; on ne pourra refuser de se rendre à l'évidence de ces témoignages

Les remarques et les statistiques que je vais soumettre au lecteur, ne sont donc pas de moi : je les ai puisées aux sources les plus autorisées. Elles sont le résultat de recherches consciencieuses entreprises dans le seul but de servir les intérêts de mes concitoyens. (1)

(1) Voici les principales sources où j'ai puisé ces remarques et ces statistiques.

- 1o Rapport sur l'alcoolisme en France par M. Claude ;
 - 2o La tempérance, Richard ;
 - 3o Rapports officiels du gouvernement ;
 - 4o Rapports annuels du Recorder et du chef de Police de Montréal ;
 - 5o Travaux de l'Union de Tempérance Totale Américaine.
-

Tempérance et Sobriété.

La tempérance est une douce vertu qui veille à la conservation de notre corps et surtout de notre âme en nous éloignant des périls attrayants. Elle règle l'usage des plaisirs des sens ; c'est une conseillère prudente et sage qui dit aux hommes : " faites usage des choses nécessaires à la vie, mais n'en abusez pas ; dès qu'elles sont illégitimes sachez vous en priver." *Avez-vous trouvé du miel*, dit l'Esprit-Saint, *mangez-en ce qui vous suffit.* (Prov., xxv, 16).

La tempérance en autant qu'elle signifie cette modération qui doit guider toute créature raisonnable dans ses actions est une vertu générale ; mais en prenant l'acception *populaire* de ce mot, la tempérance c'est cette vertu spéciale qui réprime tout excès dans le boire et le manger, et particulièrement dans l'usage des boissons enivrantes.

Tempérance et sobriété sont donc synonymes.

“ La sobriété est la mère de toutes les vertus ; au contraire les excès dans le boire et le manger entraînent dans tous les vices.” (Origène).

La sobriété est la mère de la sagesse, la colonne de la force, la cuirasse contre l'impureté, la gardienne de la bonne volonté et de la bienveillance ; elle empêche les révoltes des passions honteuses ; elle conserve la continence, même la beauté des traits.

Où avez-vous puisé une si grande sagesse, demandait-on un jour à Platon ? dans la sobriété, répondit-il, car j'ai plus consumé d'huile dans ma lampe que de vin dans ma coupe.

“ La sobriété, dit le vénérable Bède, conserve la mémoire, aiguise le sens, rend l'âme sereine, règle le visage, conserve la pudeur ; elle rend le cerveau libre ; elle purifie la langue ; elle fortifie et épure le sang, le fait circuler dans les veines ; elle procure un doux et paisible sommeil ; elle prolonge et soutient la vieillesse.”

Point de sainteté possible sans sobriété.

La tempérance est donc la mère de la santé, d'une longue et heureuse vie, de la sainteté, de la sagesse, de la pureté, de la modestie, de la paix, du bonheur et d'une bonne mort.

C'est une grande et noble vertu dont la pratique est récompensée par les bénédictions les plus

abondantes. L'homme tempérant est un homme heureux ; la paix, la justice, le bonheur habitent son foyer ; il remplit tous ses devoirs envers sa famille, la société et l'Eglise. S'il est riche, il saura jouir de ses richesses avec modération ; s'il est pauvre, le bonheur ne le fuira pas ; car, même dans sa pauvreté, l'homme tempérant goûte des joies pures inconnues aux ivrognes. Si son travail est pénible, s'il lui faut porter le poids du jour et de la chaleur ; s'il mange son pain à la sueur de son front ; au moins, le soir, quand il rentre au sein de sa famille, la honte et le déshonneur ne l'y accompagnent pas. A ses enfants comme à ses concitoyens, il donne l'exemple d'une vie de vertu ; et à sa mort, il laisse un nom sans tache, et la gloire d'une vie exemplaire.

L'usage du vin et des boissons en général est-il défendu ?

Il y a sur cette question deux erreurs directement opposées.

Les uns disent : " Ne buvez jamais de vin ; " et les autres : " Buvez-en selon votre bon plaisir. "

" Le vin est de Dieu, dit St Jean Chrysostôme, mais l'ivresse est du démon ; ce n'est pas le vin qui produit l'ivresse, n'accusez pas la créature de Dieu, mais la folie de l'homme. "

Les Manichéens enseignaient que le vin est produit par le mauvais esprit. Les Encratites voulaient que l'on s'abstînt du vin, parce que, disaient-ils, la vigne l'a engendré de Satan et de la Terre. Les Cathares mangeaient des raisins et ne touchaient pas au vin qu'ils appelaient le *fiel du diable*.

Ce sont là autant d'absurdités.

En toutes choses, il faut éviter de tomber dans l'exagération. Selon la volonté du Créateur l'usage du vin est légitime. "Dès le commencement le vin a été créé pour la joie et non pour l'ivresse." (Eccl., xxxi, 34).

Il en est du vin comme de l'eau, comme du feu, comme de toute chose en ce monde, quand la sagesse et la discrétion n'en règlent point l'usage, il devient nuisible et défendu. Ecoutez St. Jean Chrysostôme : "Le vin est un remède parfait, mais quand il est pris dans une mesure parfaite Nous avons reçu le vin pour nous réjouir, non pour nous couvrir de honte ; pour que nous soyons disposés à rire, non pour que nous fassions rire à nos dépens ; pour que nous soyons en bonne santé, non pour que nous nous rendions malades ; pour que la santé du corps soit améliorée, non pour que la vertu de l'âme soit anéantie. Pourquoi vous infligez-vous l'ignominie par vos excès ?"

St. Paul, écrivant à son disciple Timothée, lui, permet d'user *d'un peu de vin à cause de la faiblesse de son estomac et de ses fréquentes infirmités.* (Tim. v. 23).

Le grand apôtre ne lui dit pas qu'il est permis d'en prendre avec excès, mais *un peu* ; il ne lui dit pas qu'il peut en prendre pour un motif de délectation sensuelle, mais *par nécessité.*

St. Thomas va plus loin : “ Si quelqu'un, dit-il, s'abstenait sciemment de vin, au point de faire tort à sa santé, il ne serait pas excusable de toute faute.” (2æ 2æ quæst. CL. Art. 1 ad primum).

Ce n'est donc pas l'usage mais l'abus du vin et des boissons en général que l'Eglise condamne ; et la vraie vertu n'est pas incompatible avec l'usage modéré du vin.

La seconde erreur qui enseigne aux hommes *qu'il leur est permis de boire autant qu'ils le veulent* est infiniment plus dangereuse et plus accréditée. Nourrie par le sensualisme, maintenue en vogue par les débitants de boissons, caressée quelquefois même par la politique, elle est célébrée par tous les ivrognes en propos grossiers, et en chansons plus grossières encore (1). Et voilà comment l'ivrognerie est légitimée, glorifiée, patronisée et si largement pratiquée.

(1) J'entendais, il n'y a pas encore très longtemps, sur un convoi de chemin de fer, un groupe de jeunes gens chantant une chanson d'ivrognes sur l'air d'un de nos cantiques les plus connus et les plus aimés dans nos campagnes, *Le ciel en est le prix*, etc. Quel spectacle dégoûtant ! Quelle étrange dégradation ! Ces jeunes gens et tous ceux qui les imitent croient prouver qu'ils sont *des hommes*, précisément quand ils se rapprochent le plus possible de la brute.

L'Intempérance. Quelques passages des Saints Livres.

Ne sois pas parmi ceux qui s'enivrent de vin, disent les Proverbes (xxiii, 20). Car ceux qui se livrent au vin seront chassés de l'héritage de leurs pères. (21).

Le vin s'insinue en flattant, mais à la fin il mord comme le serpent, et il répand son venin comme le basilic. (31, 32).

L'ivrogne est comme un homme qui dort au milieu de la mer, comme un pilote assoupi qui a perdu le gouvernail. (Prov., xxiii, 34).

Il n'y a point de secret dans l'ivresse. (xxxix, 4).

Le vin est plein de luxure, et l'ivresse est turbulente, quiconque s'y livre ne sera jamais sage. (Prov., xx, 1).

A qui les désirs effrénés ? à qui les disputes ? à qui le désordre et les blessures sans motif ? à qui

l'œil enflammé ? à ceux qui se complaisent dans les festins et qui s'exercent à vider les coupe remplies., (Prov. xxiii, 29, 30).

Malheur à vous qui dès le matin, ne cessez jusqu'au soir de vous enivrer des vapeurs du vin. (Isaïe, v, 11).

Malheur à vous qui mettez votre gloire à supporter le vin, et votre force à remplir vos coupes des liqueurs enivrantes (22). C'est pourquoi comme le chaume est dévoré par la flamme, ainsi ces hommes seront séchés jusque dans leurs racines, et leur race se dissipera en poussière. (V, 24).

Le feu éprouve le fer, et le vin bu jusqu'à l'ivresse découvre le cœur des intempérants. (Eccl. xxxi, 31).

Le vin amène la colère, l'emportement et la ruine ; il est l'amertume de l'âme. L'ivresse détruit les forces et cause les blessures. (38, 40).

Ne provoquez pas à boire ceux qui aiment le vin, car le vin en a perdu un grand nombre. (Eccl., xxxi, 30).

Ne vous enivrez pas de vin ; dans le vin est la luxure. (Ephes., v, 18).

L'ouvrier ivrogne ne s'enrichira pas. (Eccl., xix, 1).

L'insomnie, les angoisses et les douleurs à l'homme intempérant (Eccl., xxxi, 23).

« Il boira, dit l'Apocalypse, du vin pur de la

colère de Dieu, qui est préparé dans le calice de sa vengeance ; et il sera tourmenté dans le feu et dans le soufre. (xiv, 10, 11).

Tu as livré ton honneur à l'ivrognerie, dit le prophète Habacuc, bois encore et dors, et qu'un vomissement honteux remplace ta gloire. (ii, 16).

Une femme portée à l'ivrognerie est une cause de grande colère et de mépris, et sa turpitude ne sera point cachée. (Eccli., XXVI, II).

Cette peinture de l'intempérance et de l'ivrognerie, tracée sous l'inspiration de l'Esprit-Saint, est vraiment effrayante, et pourtant elle n'est que trop fidèle. L'ivrogne est une malédiction pour lui-même et pour sa famille.

Descendu jusqu'au dernier degré de l'avilissement intellectuel et moral, il devient l'esclave d'une passion cruelle et insatiable. Semblable au vaisseau que la tempête a privé de son gouvernail, il est balloté au milieu d'une mer de crimes et de chagrins. (1)

(1) Un des braves ouvriers qui travaillaient à la composition de ces pages, s'apercevant que le mot *vin* revenait souvent, disait à son patron : "*du vin, du vin, l'Écriture Sainte ne parle que du vin ; moi, je ne bois pas de vin mais seulement du whiskey.*" Si le Saint-Esprit et les Saints Pères ont employé des termes si énergiques pour condamner l'usage excessif du vin, je me demande de quelles expressions ils auraient bien pu se servir pour peindre les ravages causés par les boissons qui inondent aujourd'hui le monde et qui sont toutes d'invention récente.

L'intempérance et les enseignements de la théologie.

1. Quiconque boit, de propos délibéré, jusqu'au point de perdre l'usage de la raison, commet un péché mortel.

2. Quiconque sait par expérience, qu'étant enivré, il a coutume de blasphémer, ou de commettre quelque autre péché, outre le péché d'ivresse, se rend coupable non seulement de tous les autres crimes commis sous l'empire de la boisson, mais même de ceux qu'il a prévus pouvoir être probablement commis.

3. Celui qui ne prend pas les mesures nécessaires pour se corriger de l'habitude d'ivrognerie vit dans un état continuel de péché.

4. Celui qui, par ses paroles ou par son exemple, engage quelqu'un à commettre un excès gravement coupable, prévoyant que certainement ou probablement cette personne va céder à l

tentation, commet lui-même un péché mortel de scandale.

5. Tout débitant de liqueurs qui persiste à donner de la boisson à quelqu'un, sachant bien qu'il va s'enivrer, et qui n'a d'autre raison pour le faire que l'espoir d'un vil gain, pèche mortellement, parce qu'il coopère délibérément au péché d'un autre.

Il ne pourrait être excusé que si en refusant la boisson il s'exposait à un dommage grave dans sa personne ou dans ses biens.

6. Celui qui, sans aller jusqu'à l'ivresse, se livre à des excès de boisson tels, que la misère règne dans sa famille et que ses enfants sont privés du nécessaire, pèche mortellement contre le quatrième commandement.

7. De même celui qui par ses excès, se met dans l'impossibilité de payer ses dettes légitimes pèche mortellement contre la justice si la matière est grave.

8. En soi le commerce de la boisson n'est pas illicite.

9. Tout débitant de boisson qui incite à boire, une personne actuellement sobre, mais qu'il sait être dans l'habitude de s'enivrer commet un péché mortel.

10. Prendre de la boisson n'est pas péché

mortel, quand il n'existe aucun danger d'en abuser.

II. Mais si ce danger existe, *boire* devient alors une occasion prochaine de péché, et cette occasion doit être évitée comme toutes les autres, surtout par ceux qui connaissent leur faiblesse soit à cause de leur inclination naturelle, soit à cause d'une habitude formée.

L'Intempérance : ce qu'en disent les Saints Pères.

Avant de commencer ce long chapitre tiré des écrits des Docteurs de l'Eglise, je dois répondre à l'objection de ceux qui pourraient trouver ces citations, ennuyeuses, de beaucoup trop longues et multipliées. Une seule pensée de St. Augustin ou de St. Bernard, méditée sérieusement, devrait suffire pour convertir tous les ivrognes de la terre ; rien de plus vrai. Mais il ne faut pas oublier que si l'ivrognerie est un mal horrible, on ne saurait le démontrer de trop de manières ; que plus une épidémie est répandue, plus le remède doit être surabondamment prodigué. Multiplier dans ces pages les trésors de la vérité, c'est donc leur faire produire plus de bien. Tous les lecteurs auxquels s'adresse ce manuel, n'ont pas la même instruction ; ils ne sauraient avoir tous la même manière de penser, de sentir, de réfléchir. On n'arrive pas à tous les cœurs par le même chemin. Quel-

ques âmes que la force d'une seule parole, d'une seule vérité laisse insensibles, seront peut-être convaincues et touchées, en lisant et en méditant ces pensées et ces figures énergiques dont les Pères de l'Eglise se sont servis pour flétrir l'intempérance.

“ L'ivrognerie affaiblit le corps, enchaîne l'âme ; elle engendre le trouble de l'esprit, elle remplit le cœur de fureur. L'ivresse ôte tellement la raison que l'homme ne se connaît plus lui-même. L'ivresse n'est autre chose qu'un démon visible qui se manifeste aux yeux de tous.” (S. Bernard).

Dans le premier verre de vin il peut y avoir utilité ; dans le second, il y a gaité ; dans le troisième, volupté : dans le quatrième, folie.

“ L'ivrognerie corrompt le corps et l'âme ; l'esprit et la chair sont viciés, tous les membres avilis ; on oublie tout ; on ne sait plus, on ne sent plus qu'on est homme.” (Origène).

“ L'ivresse est un démon volontaire : cette passion est la mère de la malice, l'ennemi de la vertu ; d'un homme fort et énergique, elle fait un paresseux et un lâche ; d'un tempérant, elle fait un dissolu. Que sont les ivrognes, sinon des statues qui ont des yeux et ne voient pas, des oreilles et n'entendent pas, des pieds et ne marchent pas.” (S. Basile).

“ L'ivrognerie, c'est le foyer de la luxure, le chemin de la folie, le poison de la sagesse.” (S. Ambroise).

“ L'ivrognerie, c'est un démon, un mort animé, une maladie qui ne mérite point de pitié, une ruine sans excuse raisonnable, l'opprobre universel de la race humaine. (S. Jean Chry.). Comme une ville assiégée est dans un grand trouble et pleine d'agitation. ainsi en est-il de l'ivresse, dit le même saint.”

“ Le vin est un miel à la bouche, mais un fiel plein de poison pour la tête ; il flatte le palais, il brûle les entrailles ; il fume dans la tête ; il émousse les sens, il confond la vigueur, il détruit l'imagination, enlève l'esprit, couvre la vue, lie la langue et la déshonore, agite les mains, enflamme la poitrine, altère la pureté du sang, dérègle la marche, ravage tout le corps, tellement que des pieds à la tête il n'y a plus rien de sain.” (S. Cyrille).

★ Semblable à l'animal, on peut dire que l'ivrogne tient partiellement du singe, du lion, du porc et bouc. Le vin le rend sottement railleur et ridicule comme le singe, impétueux comme le lion, dégoûtant comme le porc, impur comme le bouc.

★ “ L'ivrogne boit pour vomir, et vomit pour boire de nouveau ; quelle monstruosité révoltante ! ”

O vin, je te connais, attrayante douceur et pleine de poison ! Tu hais ceux qui t'aiment, tu aimes ceux qui t'abhorrent ; tu donnes la mort à ceux qui jouissent de toi, tu noies tes amateurs ; je te connais, poison mielleux." (S. Cyrille).

✱ " L'ivresse est la privation de la saine raison, c'est un délire et la perte de la santé de l'âme." (S. Chrys.).

✱ " L'eau est l'ennemi du feu, elle l'éteint ; ainsi le vin bu avec excès étouffe la raison, il en est la mort ; il est mortel à toute vigueur, il fait du jeune homme un vieillard ; l'ivresse est une mort momentanée. La vigilance et la sobriété font les hommes ; et l'ivresse fait de l'homme une bête sauvage. L'eau submerge les navires, et le vin submerge les hommes. Les ivrognes absorbent le vin, mais à son tour le vin les absorbe." (S. Basile).

✱ L'ivrognerie est la perturbation et la ruine des familles ; autant de gouttes de vin l'ivrogne avale, autant de larmes il fait verser à son épouse et à ses enfants.

Quelle honte, quelle horreur que l'homme, par l'ivresse, se mette dans l'affreux état de ne plus savoir s'il est homme.

✱ " Par l'ivresse, O homme puissant à boire, tu te privas des lumières de la raison, tu mérites

d'être mis au rang des animaux privés de raison." (S. Basile).

+ " Des hommes, l'ivrognerie fait des pourceaux, même des démoniaques. Leur bouche, leurs yeux, leur odorat et tous les autres sens se changent en dégoûtants cloaques de corruption." (S. Chrys.).

+ " Là où est l'ivresse, là est Satan ; là les propos obscènes, les blasphèmes, les imprécations. Oh ! combien l'âne est préférable à l'ivrogne ! combien le chien le surpasse en valeur ! Toutes les bêtes lorsqu'elles boivent et mangent, ne prennent que le nécessaire, fussent-elles pressées mille fois à prendre d'avantage." (S. Chrys.).

+ L'homme plongé dans l'ivresse dit et fait des choses ridicules, méprisables et insensées. Il dévore son patrimoine, il réduit à l'indigence sa malheureuse épouse, ses enfants et lui-même, car les ivrognes boivent en un jour les travaux de plusieurs jours.

+ Il bouleverse toute sa maison, il renverse tout ; tout fuit d'épouvante. Au milieu d'une nuit obscure et froide il faut qu'on se lève à la hâte qu'on disparaisse pour éviter les mauvais traitements de cet être changé en bête féroce et furieuse.

+ L'ivresse change les sens et jusqu'à la forme humaine ; d'homme on devient brute ; car ces

hommes sont comme frénétiques, leurs pas sont chancelants ; ils avancent, ils reculent, ils vont à droite et à gauche, ils tombent, ils se relèvent pour retomber encore." (S. Ambroise).

✦ "L'ivrogne n'est pas seulement inutile à la société, dans les affaires privées et publiques ; mais son seul aspect est pénible à tous, il répand des odeurs de mort." (S. Chrys.).

✦ L'ivrogne est prodigue, il perd et dévore tout ; plus il boit plus il veut boire ; à peine a-t-il cessé qu'il recommence. O vie animale et dégradante ! Il tombe à table, il faut le porter ; il tombe en chemin, il faut le relever et le soutenir ; il se couvre de boue, ses vêtements sont en lambeaux.

✦ Les mœurs correspondent à la tempérance du corps. L'homme sobre est pur, l'intempérant est impur.

✦ "Partout où il y a excès dans le boire et le manger, dit S. Jérôme, le vice impur domine ; je ne croirai jamais qu'un ivrogne soit chaste. L'ivrognerie est le naufrage de la chasteté." (S. Ambroise).

✦ "D'un homme modeste elle fait un libertin ; elle est l'usine de la luxure, la perte de la jeunesse, le poison de l'âme, la ruine des vertus." (S. Basile).

"Nul n'est plus l'ami du diable, que celui qui

se souille par l'ivresse ; car cette passion est la source, le principe, la mère de tous les vices." (S. Chrys.). Où est l'ivresse, dit le même saint, là est le démon, là toutes les iniquités.

" L'ivrognerie est l'arsenal de toutes les passions." (S. Ambroise).

" C'est un démon admis volontairement dans l'âme et par plaisir. Elle est la mère de la malice l'ennemie jurée de la vertu." (S. Basile).

" L'ivrognerie est la mère de tous les désordres, l'occasion de toutes les fautes, la racine des crimes, l'origine des vices, la perturbation de la tête, la subversion des sens, la tempête de la langue, l'orage du corps, le naufrage de la chasteté, la perte du temps, une folie volontaire, une langue pleine d'ignominie, la honte des mœurs, le déshonneur de la vie, l'opprobre de la vertu, la corruption de l'âme." (S. Augustin).

" Le vice de l'intempérance est le plus honteux des vices humains." (S. Thomas).

" Rien de plus immonde, rien de plus infâme, de plus dégoûtant qu'une femme ivre ; elle a la vue obscurcie, la sérénité et la pureté du regard troublée ; c'est une horreur indécente, vile et pleine de toute infamie....." (S. Chrys.).

Les extravagances résultant de l'ivresse sont

indescriptibles ; voici le tableau frappant de vérité qu'en trace saint Ambroise :

“ De là, des images vaines, des regards incertains, une marche chancelante ; souvent les gens ivres sautent au-dessus des ombres comme sur des fossés. Pour eux, la terre est vacillante comme leur tête ; elle semble tout à coup s'élever et s'incliner, et comme si elle tournait, dans leur crainte, ils tombent sur la face, et des mains ils se cramponnent au sol. Leurs oreilles retentissent d'un long bruit semblable au fracas des flots en courroux et au mugissement du rivage. Pour eux les chiens sont des lions qu'il faut éviter par la fuite. Les uns éclatent de rires désordonnés, les autres pleurent d'un chagrin inconsolable, d'autres sont pris de frayeurs étranges. Eveillés, ils dorment ; dormant, ils se débattent. La veille est pour eux un songe, le sommeil une mort : on ne saurait les réveiller par des cris, par aucune impulsion, si forte qu'elle soit ; ils ne s'éveillent qu'en reprenant leur bon sens.”

Ce tableau est frappant de vérité, et cependant que de scènes ridicules et grotesques, sauvages et sanglantes n'y sont point représentées !

Voici un fait entre mille pour montrer tout le ridicule dont se couvrent parfois ceux qui aiment trop la boisson.

Quelques écoliers, en vacances, jeunes gens de 16 à 17 ans, s'étaient réunis chez un de leurs confrères. Ils étaient tous de familles très respectables ; ils n'auraient jamais voulu donner une mauvaise opinion d'eux-mêmes ; ils voulaient se tenir comme il faut.

Cependant passer quelques heures ensemble sans prendre de boisson, il ne fallait pas y songer ; aussi sans être ivres, furent-ils bientôt gais comme pinsons. C..., presumant trop de ses forces, avait mesuré le coup trop fort. Il s'aperçut bientôt que la terre tournait plus que d'ordinaire ; les objets se multipliaient, sous ses yeux fatigués

d'une manière alarmante ; il fit pourtant bonne contenance jusqu'à l'heure du souper. C'est là que le ridicule et la confusion l'attendaient. On lui verse une tasse de thé ; mais, soudain, son imagination un peu échauffée lui laisse apercevoir trois soucoupes..... Que faire ?..... Il voudrait bien ne pas se compromettre en faisant une sottise..... Il se croit obligé de se servir d'une soucoupe..... Laquelle choisir ?..... Impossible de me tromper en prenant celle du milieu, se dit-il..... ; et voilà X..... qui verse lentement son thé dans la soucoupe du milieu, c'est-à-dire..... sur la nappe ! La honte le dégrisa aussitôt, et il promit bien de ne plus se laisser prendre.

Ce que l'on boit.

Je ne prétends pas donner ici une page de chimie, pas plus qu'un traité de médecine sur l'alcool ; mais il est bon, il est nécessaire que les malheureux esclaves de la boisson, esclaves par inclination naturelle, ou par habitude, ou par ce que l'on appelle convenance et nécessité sociale, connaissent bien ce qu'ils boivent. On ne saurait trop leur répéter que c'est bien réellement un poison et un poison violent qu'ils absorbent en doses plus ou moins fortes, sous le nom de *gin*, de *whiskey*, de *brandy* et d'une foule d'autres liqueurs, quelque soit le nom dont on les décore.

Un bon vieux prêtre irlandais de New-York avait coutume de se servir de la formule suivante pour faire prendre la tempérance : “ *Je m'engage solennellement à m'abstenir de l'usage de toute mauvaise boisson.* ” Maintenant, mon ami, ajoutait-il ,

si vous gardez fidèlement cette promesse, vous ne prendrez jamais un coup dans cette ville, car toutes les boissons y sont mauvaises.

Le rapport sur la consommation de l'alcool en France, présenté au Sénat français le 7 février 1887, déclare que toutes les eaux-de-vie et alcools du commerce sont toxiques, c'est-à-dire renferment un poison, et que leur action nocive est en rapport avec leur origine et leur degré de pureté. Toutes ces liqueurs sont composées d'alcool, de sucre et d'eau, auxquels on ajoute certaines substances aromatiques qui en déterminent le goût et le nom.

Or l'alcool, d'après les hommes de la science est un poison violent et corrosif. Pris à l'état de pureté il détermine la mort en très peu de temps. Ajoutez-y de l'eau, du sucre et tout ce que vous voudrez, l'alcool n'en reste pas moins un poison qui ne peut être introduit dans le système sans y apporter le désordre. C'est un poison traître ; *« le vin entre agréablement, mais à la fin il mordra comme un serpent. »* (Prov., xxiii, 31). Il cache son action délétère sous des apparences trompeuses, s'insinue peu à peu dans toute l'économie et y fait un travail de destruction.

Le Docteur James Miller, de l'Université d'Edinburgh, déclare que l'alcool est un *poison* et

qu'il doit être classifié comme tel et en chimie et en physiologie.

Un autre médecin anglais l'appelle un *puissant poison narcotique*."

Si le vin naturel est un poison, dès qu'on en boit avec excès, si les liqueurs réputées les plus pures, sont toutes plus ou moins nuisibles à la santé et dangereuses pour la vie, que faut-il dire de ces boissons frelatées, de toutes ces *drogues* impures qui se débitent partout ?

Où est le *salon*, où est la *buvette*, où est le *restaurant*, qui puisse garantir la qualité des boissons qu'il vend ?

On se sert du plomb et du cuivre, deux poisons, pour conserver le vin. La *bière* dite *lager* renferme quelquefois de la strychnine. Du cidre corrompu, du mauvais brandy, avec une infusion de *bois de champêche* entrent dans la fabrication de certains vins *fort recommandés* comme *toniques*. On distille de la melasse et du mauvais whiskey, et en ajoutant à ce produit délétère 40 ou 50 pour cent d'eau, on obtient ce qui dans le commerce porte le nom de brandy ; le sucre brûlé lui donne la couleur, et les huiles essentielles un certain arôme.

Pour manufacturer le genièvre (gin), on emploie

très souvent de l'alum, du carbonate de potasse, de l'acétate de plomb qui est un poison mortel.

Lisez et méditez ce qu'écrivait au gouvernement de la Belgique, le Préfet de la ville de Liège : " L'usage immodéré du genièvre (gin), rendu trop facile par le bas prix auquel il se vend, entraîne les suites les plus désastreuses. Le genièvre est l'ennemi le plus redoutable de la classe ouvrière ; il ruine non seulement la bourse, mais la santé de l'homme qu'il pervertit. Il vicie tout à la fois le physique et le moral de l'homme ; il le rend méchant, perfide et paresseux. C'est à lui qu'il faut attribuer la plus grande partie des désordres et des misères qui détruisent l'harmonie et le bonheur des familles." Et cependant le Préfet de Liège parlait des ravages causés par le vrai genièvre, le genièvre pur.

La falsification des boissons est presque générale comme le prouve l'analyse chimique, et comme le savent très-bien tous ceux qui peuvent se payer le luxe des liqueurs pures et parfaitement garanties.

Les pharmaciens sont tenus de représenter une *tête de mort* et d'écrire en lettres voyantes le mot *poison*, sur toutes les bouteilles contenant des drogues dangereuses. On devrait faire la même chose pour les 4/5 de toutes les bouteilles de boisson.

L'intempérance.—Ses ravages.

Pour quiconque connaît la nature des produits dangereux qui se débitent sous les noms les plus variés, l'histoire des ravages de l'ivrognerie n'a rien de surprenant. Les statistiques de tous les pays démontrent que dans l'ordre physique, intellectuel et moral, au point de vue de la famille et de la société, les désordres de tous genres se multiplient au fur et à mesure que la consommation de l'alcool augmente.

“ Les nations comme les individus ne peuvent vivre longtemps qu'à la condition d'être sobres et vertueuses ; dès l'instant où elles deviennent intempérantes et vicieuses, elles sont destinées à périr. La viabilité d'un peuple dépend d'un certain nombre de conditions, et quand au travers de celles-ci s'introduit l'abus des boissons alcooliques, on ne saurait trop prendre garde,

qu'il y a là une menace de décadence plus ou moins prochaine." (Dr Lancereaux).

Je pourrais donner les chiffres officiels d'une vingtaine de pays pour démontrer combien l'abus des boissons est terrible dans ses ravages, et que l'alcoolisme constitue un véritable péril social, qui se manifeste partout par une perte énorme des salaires ; par des cas de plus en plus nombreux d'aliénation mentale, de morts accidentelles, de suicides, de réforme, de criminalité en général.

Pour qui le malheur ?... Pour qui les précipices ?... N'est-ce pas pour ceux qui passent leur temps à boire du vin et se plaisent à vider des coupes ? (Ps., ii, 12).

L'ivrognerie est un précipice, où sont perdus ceux qui ont le malheur d'y tomber ; un précipice aux profondeurs insondables, qui donne le vertige attire et fascine.

Le choléra, la peste, la guerre sont des fléaux temporaires ; mais l'ivrognerie, plus terrible que toutes les épidémies sévit partout, sévit toujours, et cela avec le consentement de sa proie, et ce vice accumule tous les châtements.

" La table des ivrognes leur devient un lacet, un piège, un scandale et une rétribution " (Rom., vi, 9) : un lacet désiré dont les étreintes sont toujours plus fortes ; un piège caché où ils se jettent corps

et âme ; un scandale habituel qu'ils aiment passionnément ; une récompense qu'ils préfèrent à tout, et qui leur semble renfermer le bonheur.

“ *Quand vous avez bu et mangé, gardez-vous d'oublier le Seigneur votre Dieu.*” (Deut., vi, 12, 13).

L'intempérance, source de pauvreté et de misère.

“Ceux qui sont assidus à boire et adonnés aux excès de la table seront ruinés.” (Prov., xxiii, 21).

Le tableau suivant donne une idée de la quantité de boisson consommée, et des sommes énormes que cette consommation entraîne. Les chiffres de ce tableau relevés des statistiques de 1884-85 sont en général au-dessous de la vérité. Ils ne représentent en outre que la quantité d'alcool pur et la taxe payée aux gouvernements.

PAYS	POPULATION	CONSOMMA- TION PAR TÊTE D'AL- COOL PUR	IMPOT PAR TÊTE
Angleterre	35.000.000	2 1/2 pintes	\$2.40
Allemagne	45.000.000	8 1/4 "	0.45
Autriche	37.000.000	3 1/2 "	0.30
Belgique	5.500.000	4 1/5 "	0.70
Danemark	3.000.000	9 "	0.50
Italie	29.000.000	1 "	0.15
Russie	83.000.000	3 1/2 "	1.30

En 1882 l'Angleterre a dépensé pour le pain, le beurre, le sucre, le thé et les autres articles nécessaires à la vie 350 millions de piastres ; pour les loyers, le chauffage et les habits 1110 millions et pour la boisson **680** millions.

D'après le rapport du Commissaire du Revenu de l'Intérieur pour 1881 les distilleries des Etats-Unis ont produit 117,728,180 gallons d'alcool, plus de deux gallons et un tiers par tête de la population totale.

Le congrès des brasseurs américains, tenu à Chicago, constate qu'en 1882 il a été manufacturé 413,760.410 gallons de bière, c'est-à-dire plus de 8 gallons pour chaque personne, hommes, femmes et enfants.

La dépense annuelle pour le pain aux Etats-

Unis s'élève à \$505,000,000.00; pour la viande à \$303,000,000.00; et pour les boissons enivrantes à plus de **\$900,000,000.00**; sur une population de soixante millions.

En Canada, avec une population de cinq millions, on dépense \$21,675,000.00 pour le pain, \$22,475,000.00 pour la viande et plus de **\$50,000,000.00** pour les boissons enivrantes.

Les trois quarts des pauvres le sont ou le deviennent par suite de l'intempérance.

Inutile de multiplier ces statistiques. C'est un fait bien établi, que les sommes gaspillées partout, en Canada comme ailleurs, se chiffrent par millions. C'est un immense capital que l'on investit sans aucun espoir de bénéfices; c'est le produit d'un travail pénible que l'on jette à la mer.

Ce sont les villes qui portent principalement cette dépense.

A Montréal, par exemple, supposons que chaque débit de boisson vende en moyenne pour \$10.00 par jour; nous arrivons à une dépense de plus de **\$6,000.00** par jour, de plus de \$2,000,000.00 par année. Si l'on ajoute à cela le commerce qui se fait dans les épiceries licenciées, et dans les maisons non licenciées, ces chiffres seront plus que doublés.

Et quelles sont les victimes de ces pertes énormes? Les riches? Ils fournissent sans doute leur contingent, mais pour qui sait que cinquante personnes vivent au jour le jour du fruit de leur travail quotidien, pour une seule que la fortune favorise, il est facile de comprendre que plus des trois quarts des millions dépensés pour les boissons enivrantes le sont par les pauvres.

Combien de familles qui n'ont jamais connu les douceurs d'une modeste aisance, couleraient des jours de bonheur, si le père et les enfants voulaient briser pour toujours avec leurs habitudes d'intempérance? Ces millions dépensés follement, qui permettraient à l'ouvrier non seulement de goûter les bienfaits d'une vie confortable, mais encore d'économiser pour les jours de maladie et les années de vieillesse, ils les échangent pour un breuvage empoisonné, dont l'influence pernicieuse se manifeste chez eux et chez leurs descendants.

La première et la principale source de la pauvreté, de la misère et de tous les maux qui leur font cortège, c'est la boisson, c'est le *salon*, c'est l'*auberge* c'est le *restaurant*.

C'est là que l'ouvrier, que l'artisan vont engloutir un salaire si péniblement gagné.

C'est à la boisson, et aux désordres quelle engendre qu'il faut remonter pour trouver le secret de ces scandales financiers, de ces bancroutés, de ces détournements de fonds qui menacent quelquefois l'existence de nos institutions les plus solides.

Qui comptera les misérables que l'ivrognerie a fait dans les classes populaires ? Qui comptera les fortunes qu'elle a démolies ? Qui comptera les familles de cultivateurs quelle a dépouillées de leurs biens et chassées de la *terre paternelle* ? C'est un même feu qui brûle la chaumière du pauvre et réduit en cendres les palais de l'opulence. L'expérience confirme la parole de l'Esprit-Saint : *Celui qui aime les festins sera dans l'indigence ; celui qui trouve ses délices dans le vin et la bonne chère ne s'enrichira pas.* (Prov., xxi, 17).

Une personne judicieuse, riche des biens de la fortune et de ceux de la vertu, faisait, à propos des folles dépenses où tant d'ouvriers trouvent la misère, cette réflexion éminemment pratique : " Si nous faisons comme eux nous irions tous à l'hôpital. "

Etes-vous pauvre ? Votre fortune est-elle à faire ? jamais vous ne serez rien, ni ne posséderez rien, si vous devenez ivrogne.

Jouissez-vous d'une modeste aisance ? Etes-vous riche ? rappelez-vous que l'intempérance a ruiné des millions d'hommes. C'est payer trop cher un vil plaisir que de le payer de sa ruine.

L'intempérance, l'ennemi de l'ouvrier et du travail.

Avec la bienveillante permission de l'auteur, je reproduis ici quelques passages d'une étude pleine d'actualité due à la plume du Rév. T.J. Conaty.

Après quelques considérations préliminaires sur la grande lutte entre le travail et le capital, les droits et les devoirs de l'un et de l'autre, l'écrivain continue :

Qui donc plus que l'ouvrier doit protéger sa santé ? La santé c'est le capital de l'ouvrier ; s'il la perd la banqueroute l'attend. L'intérêt de sa famille lui impose le devoir de protéger son travail en protégeant la vigueur de son corps. La prospérité de sa maison, le bonheur de ses enfants, dépendent tellement de son travail que si l'ouvrier cesse pendant quelques jours de travailler, la misère est à ses portes. Or comme l'expérience universelle et les statistiques de tous les pays, prouvent les effets désastreux de l'alcool sur la santé et les forces du corps et de l'esprit, cette conclusion s'impose forcément, que l'homme intempérant

dissipe et consume follement ce qu'il a de plus précieux, le seul capital qu'il puisse investir avec avantage. Qui peut compter sur le travail de l'ivrogne ? Il ne vaut rien ou presque rien ; on ne peut avoir en lui aucune confiance. Il gaspille quand il devrait grossir sa fortune ; il dissipe quand il devrait amasser ; au lieu de bâtir il démolit sans cesse ; sa vie est une malédiction continuelle. L'homme intempérant est un scandale pour tous les gens honnêtes et industrieux, une disgrâce et un fléau pour la société.

L'intempérance est le plus terrible ennemi du travail, non seulement parce qu'elle prive l'homme des moyens de gagner sa vie honorablement, mais encore parce qu'elle le rend l'objet du mépris universel. Quelle est donc l'ambition de l'ouvrier sur cette terre ; si ce n'est d'acquérir un peu de bonheur, d'être le maître chez lui, et de faire quelques épargnes, pour n'avoir pas à appréhender la misère dans sa vieillesse.

Qu'est-ce qui fait la force d'une nation ? Ce ne sont ni les grandes fortunes, ni les palais, ni les titres de noblesse ; mais plutôt la famille du cultivateur, de l'ouvrier. C'est dans l'humble chaumière de la campagne, dans la modeste maison de l'artisan que se forment ces bras robustes, ces cœurs généreux et honnêtes, la gloire et la force d'un pays.

Pourrions-nous être assez aveugles pour ne point voir que l'intempérance, vraie sangsue qui s'abreuve du plus pur sang du travail, arrache des milliers d'hommes de toutes classes, à cette vie pure et vertueuse de la famille, et apporte au foyer domestique avec le déshonneur, les larmes et la misère ?

L'ivrognerie fait de l'homme un être sans cœur. Plus de pitié pour ces êtres chéris que la Providence lui a confiés, plus de justice pour sa femme

et ses enfants. L'ivrogne oublie jusqu'aux devoirs les plus sacrés de la nature ; sa passion le rend sourd à toutes les plaintes.

—Je m'étonne souvent que l'ouvrier ne songe pas à se poser sérieusement cette question : “ *puis-je boire ?* ” Combien de malheureux dépensent dix, quinze, vingt centins et plus chaque jour pour boire, sans jamais songer qu'ils sacrifient par là cette modeste aisance qui serait le bonheur de leur famille. Ajoutez à cela ce que coûtent à l'ivrogne ces *fêtes* prolongées, le temps et le salaire perdus, les sommes gaspillées aux tables de jeu et vous comprendrez que l'intempérance dérobe au travail plus qu'il n'en faudrait pour donner à chaque ouvrier une heureuse indépendance.

Quel serait le langage des employés de nos grandes usines si on leur annonçait une réduction de quinze centins par jour ? Ah ! je les entends s'écrier avec indignation : “ le salaire que nous avons nous permet à peine de vivre, nous pouvons difficilement *joindre les deux bouts*, et l'on veut encore faire des réductions ! non jamais, nous allons résister.” Et qu'arrive-t-il ? On se réunit, on discute, on proteste, on refuse de travailler et voilà la *grève*. Pourquoi donc ne pas protester contre cette maudite taxe de sang de l'intempérance. Pourquoi donc vous soumettre, en esclaves, à cette réduction de votre salaire ? Pourquoi donc ne pas vous *mettre en grève* contre cet ennemi le plus terrible de votre travail et de votre bonheur ? Pourquoi donc ne pas vous affranchir de l'esclavage de la boisson ?

Quand donc les ouvriers verront-ils tous les dangers qui les environnent ? Quand donc comprendront-ils qu'il ne suffit pas de demander des salaires plus élevés, de réclamer leurs droits, mais qu'ils ne doivent pas être les esclaves du *whiskey*. C'est une chose à la fois pénible et humiliante de

constater, qu'en général c'est le travail des pauvres qui non seulement supporte le trafic des boissons, mais en réalité le défend et le protège. La taverne et le salon sont les ennemis du travail et de tout bonheur domestique. On proteste avec raison contre l'égoïsme des grands capitalistes qui voudraient s'enrichir au détriment des autres, et pourtant cet égoïsme n'en est pas, si on le compare à l'égoïsme de quelques uns de ces hommes qui bâtissent leur fortune en arrachant à leurs frères ce qu'ils ont de plus précieux, leurs forces, leur santé, le bonheur de leurs enfants.

Protégez donc votre travail, ouvriers sauvez donc vos épargnes. Vous luttez pour vos droits; n'oubliez pas le plus sacré de tous vos droits, le plus impérieux de tous vos devoirs. Vous êtes hommes, soyez donc *hommes* en tout et partout! S'il vous est permis d'être chevaliers du travail, soyez avant tout *chevaliers de la tempérance*.

L'intempérance et la vie.

"Le vin a exterminé beaucoup d'hommes" (Eccli., xxxi, 30).

"Beaucoup ont trouvé la mort dans les excès d'intempérance" (Eccli., xxxi, 34).

L'ivrognerie serait peut-être excusable, si elle ne ruinait que la fortune ; mais elle s'attaque à la santé, elle détruit la vie. La santé comme les richesses, est un bien qui s'acquiert, se conserve et grandit sous la douce influence de la sobriété.

L'intempérance ruine les forces les plus vives du corps ; c'est un chancre qui ronge sans cesse sa victime et la conduit pas à pas au délire et à la mort prématurée. Les compagnies d'assurance sur la vie le savent bien ; elles n'émettent jamais de police aux buveurs immodérés, et leurs rapports annuels prouvent que l'homme qui s'abstient de l'usage de toute boisson enivrante a pour lui toutes les probabilités d'une santé florissante et d'une longue vie.

Des milliers d'ivrognes descendent tous les ans dans la tombe, ne laissant après eux que le dés-honneur.

Lisez les journaux quotidiens, vous n'en trouverez pas un sur dix qui ne renferme le récit de quelqu'accident, de quelque crime, de quelque drame de famille qui ont l'intempérance pour cause. Plus ce vice est répandu, plus le tableau de tous ces désordres est sombre.

L'ivrognerie conduit au divorce, au suicide, remplit les prisons et les asiles d'aliénés.

L'histoire de tous les cadavres qui passent à la morgue, c'est l'histoire de presq'autant de victimes de l'intempérance.

L'ivrognerie du père se transmet très souvent à la deuxième et à la troisième génération dans des

enfants idiots, faibles, rachitiques, qui encore dans l'enfance manifestent déjà un goût prononcé pour les liqueurs fortes.

Si pénible qu'il soit de constater ces choses, il ne faut pas craindre de le faire : il importe que tous puissent se former une idée complète des terribles conséquences d'un mal, qui, si on ne l'arrête, entraînera la dégénérescence de notre population.

Les statistiques de la France sur les ravages de l'alcool sont on ne peut plus exactes. Depuis que le phylloxera a fait son apparition dans les vignobles, la production des vins naturels a considérablement diminué et dans les douze dernières années, de 1874 à 1886, la consommation de l'alcool a plus que doublé. Il a donc été facile de suivre pas à pas la marche du fléau. Or ces statistiques démontrent que les maladies, les cas d'aliénation mentale, les morts accidentelles, les suicides, les divorces, les assassinats, les crimes de toutes sortes se sont multipliés dans une proportion constante à mesure que la consommation de l'alcool a augmenté, et que cette proportion est d'autant plus forte dans chaque département, que l'on y consomme plus de boissons enivrantes.

Tableau donnant le nombre de morts accidentelles dues à l'alcoolisme pour les dix dernières périodes quinquennales :

PÉRIODES DE 5 ANS	NOMBRE DE MORTS ACCIDENTELLES, MOY- ENNE ANNUELLE
1836-1840	226
1840-1845	267
1846-1850	296
1851-1856	226
1856-1860	254
1861-1865	345
1866-1870	489
1871-1875	409
1876-1880	449
1886-1886	538

La participation relative des différentes contrées est d'autant plus grande, que l'abus des liqueurs fortes est plus considérable ainsi qu'on peut le voir par le tableau suivant :

RÉGIONS	CONSOMMA- TION MOY- ENNE D'AL- COOL PUR PAR TÊTE	ANNÉE 1880	
		NOMBRE	PROPOR- TION POUR CENT
Nord-Oue s	6 litres	98	23
Nord	6 "	136	30
Nord-Est	3 "	39	9
Ouest	4 "	40	9
Centre	2 "	23	5
Est	4 "	89	20
Sud-Ouest	3 "	5	1
Sud	2 "	5	1
Sud-Est	2 "	14	1
		449	100

Le tableau suivant montre, pour différents pays, le pourcentage des cas d'aliénation mentale et de suicides dus à l'abus des boissons alcooliques :

PAYS.	ANNÉE.	ALIÉNATION MENTALE 0/0	SUICIDES 0/0
Allemagne	Pour 15 an.	De 15 @ 48%	8 @ 26 0/0
Angleterre	1885	20 0/0	
Autriche	1885	9 0/0	
Danemark	1871-1880	11 0/0	36 0/0
France	1884-1885	16 0/0	12 0/0
Pays-Bas	1876-1882	16 0/0	
Russie	1877-1881	15 0/0	
Suisse	1877-1881	20 0/0	

Il y a 25 ans la proportion des malades dont la folie était due à l'usage des boissons était dans les asiles de France de 8 à 9 par cent : en 1885 elle se monte à 16 par cent, moyenne pour toute la France. Les asiles qui accusent le plus fort contingent alcoolique se trouvent précisément dans les départements où l'on consomme plus d'alcool.

L'Asile de Quatre-Mares, (Seine Inférieure), donne 40½ par cent ; celui de Saint-Athanase, (Finistère), 29½ par cent, celui de Dôle, (Jura), 28½ par cent.

Il est donc parfaitement prouvé que l'usage exagéré des boissons spiritueuses est la principale

cause de l'augmentation inquiétante du nombre des cas de folie, et de l'encombrement des asiles ; et les ravages exercés par les maladies du système nerveux, sur les descendants d'alcooliques, très souvent frappés de déchéance morale et d'infirmités physiques, sont effrayants. " Les fils d'alcooliques sont dégénérés ; il est notoire que leur descendance compte des idiots et des imbéciles."

L'intempérance et la vie. Quelques paroles autorisées.

“ Les conséquences héréditaires de l'alcoolisme se traduisent sous des formes différentes. Les descendants d'ivrognes fournissent une proportion considérable d'épileptiques, de sourds-muets, de scrofuleux. Ils sont généralement sujets à des convulsions qui en emportent un grand nombre, ou qui laissent à leur suite des difformités diverses. Dans d'autres circonstances enfin, bien plus nombreuses qu'on ne pourrait le croire, ces individus rentrent dans la classe que poursuit la vindicte des lois, et augmente la population des prisons et des bagnes.” (Morel).

“ L'alcoolisme arrête la marche ascendante de l'humanité et doit conduire fatalement au remplacement des races qui se dégradent, par des races vierges de ces causes de dégénérescence physique et morale. (Bouchardat).

“Ces dégénérescences héréditaires amenées par l'alcoolisme nous donnent le secret de certaines situations intellectuelles, qui sans elles resteraient inexplicables. Elles nous montrent l'origine de ces perversions précoces, de ces déviations du sens moral, de ces perversités étranges, véritables monstruosités de la nature humaine que les tribunaux sont souvent appelés à poursuivre” (A. Fournier).

“ L'intempérance cause plus de mal à l'humanité que la guerre, la peste, et la famine réunies. (L'Hon. W. Gladstone).

“ Si l'Angleterre pouvait devenir sobre les neuf-dixièmes de nos prisons deviendraient inutiles. (L'Hon. juge Lord Coleridge).

“ De toutes les causes de crime, l'intempérance est de beaucoup la plus grande. (L'Hon. juge Noah Davis. N. Y.).

“ Si l'usage des boissons enivrantes pouvait disparaître, nous pourrions nous dispenser d'un tiers des lits dans nos hôpitaux.” (Docteur Verneuil, professeur de chirurgie à la faculté de médecine de Paris).

“ Possédé de la passion de l'ivresse, celui qui doit diriger bouverse tout, soit un vaisseau, soit un char, soit une armée, enfin tout ce qu'il gouverne. Que jamais ni serviteurs, ni servantes, ne

goûtent de vin, ni les magistrats eux-mêmes pendant qu'ils siègent, ni aucun gouverneur, ni aucun juge pendant qu'ils exercent leurs fonctions." (Platon).

" Combien il est honteux de prendre plus de vin qu'il ne faut, et de ne pas connaître la mesure de son estomac ! Oh ! que les ivrognes se livrent à de grands excès, qui font rougir les hommes sobres. L'ivresse est une vraie folie volontaire ! L'ivresse ne cherche qu'à se livrer à tous les vices et à les découvrir. Dès que l'ivresse tient un homme, il met au jour tout ce que son cœur renferme de mauvais."

Songez donc aux désordres que l'ivresse a causés. Cette ivresse a livré aux ennemis, des nations fortes et belliqueuses ; elle a livré des villes qui se défendaient avec énergie depuis de longues années ; elle a vaincu et fait esclaves les plus redoutables combattants ; elle a vaincu ceux que le fer ne pouvait dompter. " (Sénèque, ad Lucil).

L'intempérance et la criminalité.

L'intempérance est la mère de tous les vices, la source de tous les crimes ; elle enflamme tous les appétits sensuels, excite les plus mauvaises passions ; elle brise toutes les barrières de la modestie et du respect de soi-même. L'ivrognerie engendre l'immoralité, le vol, la rapine et le meurtre. Elle fait naître dans l'esprit la pensée du crime, et donne cette force *toute brutale* nécessaire pour la mettre à exécution, elle étouffe le cri de la conscience quand le mal a été commis.

Vice hideux, vice brutal qui fait de l'homme un animal féroce.

Les autorités de la ville de Boston déclarent que 84 par cent de tous les crimes, commis dans cette ville, sont imputables directement ou indirectement à l'intempérance.

Le tableau suivant présente pour la France divisée en sept grandes régions, d'une part la moyenne individuelle de la consommation en alcool

pur et de l'autre le nombre proportionnel des poursuites pour ivresse de 1873 à 1880.

RÉGIONS.	CONSOMMATION MOYENNE D'AL- COOL PUR PAR TÊTE ET PAR AN.	NOMBRE PRO- PORTIONNEL DES POURSUI- TES.
Nord-Ouest	6 litres	29 pour cent
Nord	6 "	34 " "
Nord-Est	3 "	10 " "
Centre	2 "	9 " "
Sud-Ouest	1 "	5 " "
Sud	2 "	4 " "
Sud-Est	2 "	9 " "

Les arrestations pour un an, dans les principales villes américaines se répartissent de la manière suivante :

San Francisco,	25669	dont	19500	pour ivresse.
Boston,	16897	"	12227	" "
New-York,	71669	"	48191	" "
Philadelphie,	44097	"	27229	" "
Brooklyn,	28882	"	14089	" "
Buffalo	9349	"	4769	" "

Il est impossible, devant ces chiffres de méconnaître le rapport intime qui existe entre le développement de l'ivrognerie et la consommation de l'alcool, entre cette consommation et la criminalité en général.

Chez nous.

Ceux qui, par faiblesse ou pour des motifs que je ne veux pas apprécier, manquent de courage et de zèle, pour déclarer généreusement la guerre à l'intempérance chez eux-mêmes d'abord, puis chez les autres, se plaisent à répéter que le mal des autres pays n'est pas le nôtre, que nous n'avons pas raison de nous alarmer outre mesure des ravages de l'intempérance chez nous. Et c'est ainsi que le démon s'efforce d'endormir tout le monde dans une fausse sécurité. Malheureusement, le tableau tout sombre qu'il est chez nos voisins et nos frères d'outre-mer, l'est encore d'avantage chez nous. Non, ce n'est pas contre un ennemi imaginaire ou simplement possible que nous devons

concentrer toutes les forces de notre bonne volonté et de notre patriotisme. L'ennemi est dans nos murs, il gagne tous les jours du terrain ; il envahit déjà toutes les classes de la société, et des exemples de plus en plus fréquents sont là pour prouver que je n'exagère rien. Au reste il n'est pas besoin de longs raisonnements pour comprendre que le même arbre quelque soit le sol qui le nourrisse, produira partout les mêmes fruits.

En Canada, comme ailleurs, le démon de l'intempérance compte ses victimes par milliers.

En 1873 un comité de la chambre des Communes, chargé de s'enquérir des effets de l'intempérance, constata que les 4/5 de tous les crimes commis dans les provinces d'Ontario et de Québec, peuvent être attribués à l'usage des boissons enivrantes.

Monsieur Sexton, Recorder de Montréal, disait que la proportion des causes qui devaient leur origine à l'intempérance était de neuf sur dix.

Pendant les années 1872-73-74, dans les Provinces d'Ontario et de Québec, 28289 personnes furent condamnées à la prison ; sur ce nombre 21236 le furent pour ivresse ou pour des crimes commis sous l'influence de l'alcool.

SATISTIQUE DE LA VILLE DE MONTRÉAL.

ANNÉE.	ARRESTATIONS PAR LA POLICE.	POUR IVRESSE.	PERSONNES DEMANDANT ASILE ET PROTECTION.
1880	6310	4800	5486
1881	6435	5003	2588
1882	6977	5725	3006
1883	7276	5977	5049
1884	6319	4986	7579
1885	6490	4715	7970
1886	5728	5065	6602
	45.535	36.271	38.280

Donc dans une ville de 180.000 âmes, 45535 arrestations en sept années, et de ce nombre 36.271 pour ivresse.

De plus les deux tiers des personnes qui demandent asile et protection ne sont pas des gens sans feu ni lieu, mais des personnes se trouvant plus ou moins dans un état d'ivresse.

“ Du 1er juin 1886, au 1er juin 1887, m'écrivait tout récemment Monsieur le Docteur Bourque, il y a eu 324 admissions à l'asile St Jean-de-Dieu, dont 172 hommes et 152 femmes. Sur ce nombre j'ai constaté 49 cas de folie par intoxication alcoolique chez les hommes, et 15 chez

les femmes ; c'est-à-dire une proportion de 28 POUR CENT chez les hommes et 10 POUR CENT chez les femmes."

J'invite le lecteur à rapprocher ces chiffres de ceux que j'ai donnés plus haut, touchant la criminalité et l'aliénation mentale dans les autres pays ; il pourra peut-être se convaincre de l'étendue du mal.

" La patrie, dit le rapport aux Communes dont j'ai parlé, voit le commerce des boissons transformer ses fils intelligents et industrieux, qui devraient être sa gloire et sa force, en ivrognes débiles qui sont pour elle un fardeau et une honte, gaspillant des millions pour consommer un breuvage, dont l'usage loin de fortifier, amène, au contraire, la maladie et la folie, le suicide et le meurtre. C'est ainsi que vont se perdant dans un abus nuisible, des capitaux qui devraient servir à développer les ressources nationales.

En un mot ce mal est un chancre dans notre corps politique, et s'il n'est suffisamment extirpé, il finira par flétrir et rendre vaines, les brillantes espérances d'avenir de notre pays."

Les débits de boisson.

On sait avec quelle facilité, quand il ne s'y rend pas de lui-même, l'homme qui s'adonne à la boisson se laisse entraîner au cabaret les jours de paie ; au retour de l'atelier il sacrifie souvent une grande partie de son salaire si laborieusement gagné. Les débits sont là, tout le long de la route ; et comme les ronces d'un sentier sauvage, qui en arrachant quelques lambeaux d'étoffe, font parfois couler un peu de sang, eux aussi font chaque fois au malheureux qu'ils dépouillent, au détriment de lui-même et de sa famille, une blessure moins apparente sur le moment, mais cependant sûre, profonde et dont les suites ne tardent pas à se manifester.

L'envahissement du débit de boisson n'est plus à démontrer ; c'est sans contredit, l'une des causes les plus redoutables de l'augmentation de l'ivrognerie.

Les débits de boisson sont le fléau de notre

population surtout dans les villes, et leur multiplication incessante doit être le sujet d'une inquiétude générale.

L'homme rencontre partout l'occasion et la tentation de boire. L'alcool le poursuit partout, matin, midi et soir. Il le trouve là où il tient son commerce, tout près de sa boutique, à la porte de sa résidence privée, à côté de l'école, en face de l'Eglise. Chaque maison de pension, restaurant, auberge, épicerie est changée en cabaret ; et chaque cabaret représente pour l'ouvrier une étape dans la marche vers la misère. Il ne saurait acheter une livre de thé ou de sucre sans respirer l'odeur de l'alcool. Entrez dans une épicerie quelconque ; tout l'art du marchand consiste à savoir faire le plus bel étalage possible de bouteilles de *gin*, de *whiskey*, de *brandy*, de *rye*, etc., etc., etc.

Il faudrait ne pas connaître la faiblesse humaine pour ignorer que des milliers de personnes boiront quand l'occasion les poursuit, qui ne l'auraient pas fait si elles avaient dû se donner du trouble pour trouver la boisson.

Il semble, en vérité, que les classes ouvrières oient tenues de devenir ivrognes, si fortes et si nombreuses sous les tentations et les occasions qui les poursuivent.

Chaque *salon* est en réalité une agence, chargée de faire des ivrognes. Comme l'on sait bien *qu'il est impossible de prendre les mouches avec du vinaigre*, on invente des plaisirs toujours nouveaux pour surprendre et tromper les imprudents : concerts, danses, billard, cartes, représentations de pugilistes, jeux d'acrobates, etc., etc., tout est mis en œuvre pour faire du cabaret un centre d'attraction. Prises dans ces filets, il faut que les victimes boivent. On boit, on boit encore, on boit à la ronde ; on joue des *traites* aux dè, aux cartes ; les *traites* succèdent aux *traites* et le héros se trouve toujours être celui qui vide le plus rapidement, le plus grand nombre de verres.

Les vapeurs du whiskey montent à la tête, la raison s'obscurcit, les chants obscènes succèdent au blasphème, et ces malheureux seront mis à la porte quand leur dernier sou aura roulé sur le comptoir de ce marchand, véritable assassin de ses frères.

Sans doute qu'il y a beaucoup d'honorables exceptions ; il ne faut pas l'oublier, et ce serait commettre une injustice que de ranger dans cette classe d'hommes sans honneur ni conscience, tous ceux qui sont licenciés pour la vente des boissons enivrantes. Oui, il y a des hommes honorables parmi ceux qui vendent des liqueurs, des

hommes qui observent la loi et tiennent des maisons où un citoyen respectable peut entrer sans rougir. Mais qu'ils sont nombreux ceux qui se font un plaisir cruel de spéculer sur le bonheur des familles ! qu'ils sont nombreux les individus que nos Commissaires ne devraient jamais autoriser à tenir des auberges, salons, ou restaurants.

La loi veut que tout applicant ait un certificat d'honnêteté, de sobriété, de bonne réputation ; voilà la lettre de la loi, mais telle n'est pas la pratique dans une foule de cas. Souvent, disait le juge Noah Davis parlant des débitants de liqueurs de New-York et de Philadelphie, le seul certificat de caractère qu'ils puissent présenter à été signé à Sing-Sing. J'aime à croire que ce jugement serait trop sévère chez nous ; il n'en est pas moins vrai qu'un grand nombre des licenciés n'ont pas les qualifications voulues pour tenir une maison respectable. L'unique devise de ces hommes est de faire de l'argent quand même. Le nombre illimité de débitants, et la compétition, devenue nécessaire pour leur permettre de vivre, les force en quelque sorte à recourir aux moyens les plus condamnables pour attirer la clientèle. Le nombre des maisons licenciées est si grand, qu'il est devenu presque impossible de conduire le commerce des boissons conformément aux lois civiles et morales et d'y faire de l'argent.

Il y a des maisons qui, pour grossir leurs recettes, provoquent à l'infraction de la loi et au crime, se font de vrais repaires de brigands.

L'intempérance et la sanctification du dimanche.

Souvenez-vous de sanctifier le jour du Sabbat.
(Exod., XX, 8).

Rien de plus juste, rien de plus légitime que l'observation du jour du Seigneur. C'est la loi de Dieu. De l'observation de ce précepte dépend la fidélité de l'homme à toutes les autres lois ; de là découlent la prospérité et le bonheur des familles. La loi civile qui prohibe, le dimanche, le trafic en général, et plus spécialement le commerce des boissons enivrantes, ne fait donc que confirmer le précepte divin, pour en rendre l'accomplissement plus facile à l'homme. C'est que la Religion et l'Etat voient dans l'observation du dimanche une garantie de prospérité ; le repos de ce jour est nécessaire à l'une comme à l'autre.

Le banquier, le négociant, l'homme de profession font trêve ce jour là aux préoccupations des affaires, seul le débitant de boissons tient ouvertes les portes de son établissement, et se moque de la religion et de la société.

La vente des boissons enivrantes rend impossible la sanctification du dimanche. Ce jour demande la paix, le repos, la tranquillité, et la boisson engendre le bruit, le trouble et le tumulte.

Certains débitants de liqueurs se moquent ouvertement de la loi ; si, par un reste de crainte ils ferment l'entrée principale de leurs maisons, ils auront des portes dérobées et secrètes par où ils attirent leurs victimes.

Que de crimes, que de scandales commis dans ces repaires ! C'est là que les jeunes gens et les enfants vont se perdre. Ils s'y accoutument à oublier que le dimanche est le jour consacré à Dieu ; ils y apprennent à mépriser la religion et ses lois. A force de voir boire, ils voudront boire ; entendant chanter, ils voudront chanter eux aussice qu'ils auront appris ; n'écoutant que des blasphèmes et des propos impurs, leur esprit et leur cœur seront bientôt remplis de cette pourriture, et les fils de cette génération maudite courront un jour, comme leurs pères à toutes les orgies.

C'est un devoir sacré pour tous les hommes de cœur, d'user de toute leur influence pour mettre un terme à ces abus, et ceux qui, par leur position, ont le devoir et le pouvoir d'empêcher ces désordres et ces crimes, en répondent devant Dieu et devant la société, si par faiblesse, ou par lâcheté, ou par d'autres considérations humaines, ils ne le font pas.

“ Un chrétien devrait éviter avec soin non
“ seulement ce qui est positivement mal, mais
“ même ce qui a l'apparence du mal et plus par-
“ ticulièrement ce qui en général y conduit. C'est
“ pourquoi les catholiques devraient renoncer avec
“ générosité à tout amusement, à toute affaire
“ qui peut les empêcher de sanctifier le dimanche,
“ ou qui peut conduire à la violation des lois de
“ Dieu et de l'Etat. Le commerce des boissons le
“ dimanche est certainement le plus dangereux
“ de tous les commerces, puisqu'il cause tant et
“ de si grands maux à la religion et à la société.
“ Que les pasteurs des âmes travaillent donc avec
“ courage à déraciner ce mal, qu'ils multiplient
“ les avertissements et les exhortations, qu'ils
“ aient même recours aux menaces et aux peines
“ quand cela devient nécessaire. Ils devraient
“ faire tout ce qui dépend d'eux pour faire dispa-
“ raître cette tache, la seule qui obscurcit encore
“ l'éclat du jour du Seigneur.” (Paroles des Pères
du 3ième concile de Baltimore).

L'intempérance et les usages de la société.

L'intempérance est un vice particulier, une passion qui s'acquiert. La nature entraîne l'homme à bien des excès, mais si elle n'a été pervertie, elle ne le pousse pas à un usage immodéré des boissons alcooliques. Nous naissons tous avec une passion dominante : pour les uns c'est la colère, pour d'autres l'orgueil, ou quelque vil penchant ; mais il y a bien peu d'hommes qui naissent ivrognes. Si les parents ont donné à leur enfant, avec la vie, un goût naturel pour les boissons, les excès dont cet enfant se rendra peut-être coupable plus tard, pourront être jusqu'à un certain point excusables ; ce n'est là qu'une exception. On ne devient pas ivrogne en un jour, et l'ivrognerie est un vice qui se contracte par la violation répétée des lois de la tempérance. Or tout dans

notre société et dans nos mœurs tend à favoriser le développement de l'intempérance. L'influence de l'opinion publique est immense, et l'opinion publique enseigne et prêche l'intempérance. Plus d'un parmi ceux qui prennent un premier verre pour satisfaire aux exigences sociales, en se promettant bien de ne jamais aller jusqu'aux excès, tombent victimes de la boisson.

L'opinion publique exige que les vins les plus variés coulent sur la table de tous les banquets.

Des amis se rencontrent après quelques semaines, quelques jours de séparation ; le plaisir de se revoir serait incomplet si on ne prenait plusieurs verres de boisson ; il faut donc entrer au cabaret.

Il n'y a pas deux maisons sur dix, à la ville comme à la campagne, où l'on ne trouve quelque variété de liqueurs et souvent plusieurs à la fois. Et pourquoi ces folles dépenses ? toujours pour satisfaire les exigences de la société. Que des parents ou des amis viennent vous visiter ; il faut bien être en mesure de leur offrir à boire. Dans un grand nombre de familles, on croirait insulter ses hôtes, si on ne leur présentait de la boisson. Les enfants grandissent ayant toujours sous les yeux le *flacon de gin*, la bouteille de whiskey ou de brandy et contractent insensiblement des habitudes d'intempérance et d'ivrognerie. L'u-

sage de la boisson est en quelque sorte entré dans nos mœurs. Les affaires les plus sérieuses se traitent au restaurant. C'est autour d'une table chargée des vins les plus exquis, que sont très souvent discutés les grands intérêts des familles et de la société.

Si on lève une maison ou un bâtiment quelconque, on met le *bouquet* sur la dernière paire de chevrons, puis il faut *mouiller* la bâtisse sous peine de passer pour mesquin.

Avez-vous signé un contrat, fait n'importe quelle transaction, il faut *prendre un coup* ; il faut *payer la traite* à propos de tout et à propos de rien.

On boit pour se réchauffer ; *on boit* pour se rafraîchir ; *on boit* pour prendre le coup d'appétit ; il faut prendre un coup pour finir le repas ; *on boit* pour aider la digestion ; *on boit* pour la rendre plus lente ; *on boit* pour se donner du nerf ; *on boit* pour s'étourdir ; *on boit* pour trouver le sommeil ; *on boit* pour le chasser ; *on boit* par complaisance pour les amis ; *on boit* pour chasser l'ennui du désœuvrement ; *on boit* dans la peine, *on boit* dans la joie ; à la maison, à l'atelier, en voyage, aux funérailles, en excursion de plaisir, partout, toujours.

Il n'est pas étonnant, qu'avec ces mœurs et ces usages, l'opinion publique reconnaisse le commer-

ce des boissons comme l'un des plus honorables, qu'elle permette aux violateurs de la loi de marcher la tête haute et de s'enrichir sur la tombe de leurs concitoyens.

“ Je bois un coup et ne m'enivre pas.”

Voilà ce que disent ceux qui commencent à boire, pour excuser leurs fautes ; il est facile de trouver des raisonnements spécieux. A force de mal raisonner, ils se faussent le jugement et la conscience, et finissent par penser et agir en dépit du bon sens et de la dignité morale. Au lieu de suivre les dictées de la raison et du devoir, ils se laissent guider par la sensualité et l'imagination, et vont, comme des papillons étourdis se jeter dans la flamme qui les consumera.

Le jeune homme qui débute dans l'usage de la boisson se rassure contre les cris de sa conscience,, en se promettant de ne jamais commettre d'excès. Il se jette dans le danger, un danger grave ; il se promet bien de ne pas y périr, et pourtant l'Esprit-Saint a dit : “ *Celui qui aime le danger y périra.*” (Eccli., iii, 27). Tous les ivrognes se

sont flattés, au début de leur habitude, qu'ils ne tomberaient jamais dans les excès, qu'ils goûteraient toutes les jouissances du vice, sans en éprouver les malheurs ; mais bientôt leur passion violente les a poussés au fond de l'abîme.

Ne dites donc pas ce que tant de millions d'ivrognes ont dit avant vous : *"Ce n'est rien ; un peu de temps perdu ; une modique dépense ; un petit péché de gourmandise ; je ne fais de mal à personne ; je sais quand il faut m'arrêter."* Vaines illusions, espoir chimérique ! *Celui qui méprise les petites choses tombera peu à peu* (Eccli., xix, i).

“ Il faut bien faire plaisir aux amis. ”

Autre raisonnement trompeur. Ne vaut-il pas mieux faire plaisir à Dieu qu'aux hommes ? Et quel est donc le plus tendre, le plus généreux, le plus fidèle de tous les amis, si ce n'est Dieu ? Ceux qui sont passionnés pour le vin tâchent, dit saint Augustin, de se justifier par une misérable excuse, en disant : Je fais déplaisir à un ami, si, lorsque je l'invite à un repas, je ne le fais pas boire autant qu'il le souhaite. Et moi je vous dirai, continue saint Augustin : “ Qu'il cesse d'être votre ami, celui qui veut vous rendre ennemi de Dieu, et qu'il est votre ennemi et le sien : si vous vous enivrez avec un autre, vous aurez un homme pour ami, vous aurez Dieu pour ennemi. Et, par conséquent, considérez s'il est juste de vous séparer de Dieu, pendant que vous vous associez avec un ivrogne.”

“ C'est par une amitié ennemie, continue le même saint docteur, qu'on n'a pas honte de solliciter les autres à boire plus qu'il ne faut. Car celui qui en force un autre à boire avec excès et jusqu'à l'ivresse, lui causerait moins de mal en blessant son corps avec une épée qu'il ne lui en fait en tuant son âme par l'ivresse. La coutume veut qu'on lutte dans la boisson, et le vainqueur obtient la louange pour son crime.”

“ Boire par complaisance est une sottise et un péché sans excuse.”

Abstinence totale.

L'abstinence totale est une nécessité morale pour un grand nombre, pour tous ceux qui ne peuvent toucher un verre de boisson sans se livrer à des excès. La boisson est une occasion prochaine de péché pour beaucoup de personnes, et elle doit être évitée absolument comme toutes les autres occasions prochaines. Un ivrogne converti et corrigé, retombera quelquefois dans son habitude, s'il a le malheur de goûter seulement la boisson. Pour ceux-là, la tempérance totale est une nécessité.

Pour les autres, l'abstinence totale n'est qu'un conseil, qu'ils doivent suivre par amour du bon exemple, et pour se garder eux-mêmes du danger de contracter une habitude mauvaise. C'est un grand acte de mortification chrétienne, une privation volontaire, qui ne peut que rendre l'homme meilleur, quand ses motifs sont surnaturels. C'est

l'héroïsme de la tempérance. Si donc l'Eglise, par la voix de ses pasteurs approuve et recommande si fortement l'abstinence totale, c'est parce qu'elle y voit le moyen le plus efficace de combattre l'ivrognerie, c'est afin que les hommes, par la force du bon exemple et de l'édification mutuelle, puissent plus facilement éviter la tentation et réagir contre cette tendance générale qui porte à l'intempérance.

“ Nous sommes persuadés, écrit Monseigneur Spalding, que l'abstinence totale est excellente pour tous les hommes. Nos efforts doivent tendre non seulement à réformer les ivrognes, mais en éclairant la conscience publique, et en influençant l'opinion publique, à faire redouter davantage la boisson, à faire naître une horreur plus profonde pour les misères et la dégradation dans lesquelles elle entraîne l'humanité et surtout les femmes et les enfants qui deviennent les innocentes victimes des esclaves de ce vice.”

“ Quand nous considérons, écrit Monseigneur Keane, combien l'intempérance est répandue, combien ce vice est destructeur et plein de scandale, et quand nous nous rappelons nos devoirs envers Dieu et l'Eglise, envers nous-mêmes et notre prochain, il devient évident que chacun doit faire tout ce qu'il peut, avec l'aide de la divine Providence, pour arrêter le mal, et faire

cesser un si grand scandale. La victoire dans cette lutte ne dépend pas tant des efforts des ivrognes, que des efforts de tous les hommes honnêtes et sobres. *Le vrai nerf de la guerre à l'intempérance, c'est l'abstinence totale.*"

BREF DU SOUVERAIN PONTIFE LÉON XIII, ENCOURAGEANT L'ABSTINENCE TOTALE.

A Notre Vénérable Frère, John Ireland, Evêque de Saint Paul, Minn., Léon XIII, Pape.

VÉNÉRABLE FRÈRE :—Salut et bénédiction apostolique.

Les œuvres admirables de piété et de charité que vous nous avez fait connaître et par lesquelles nos fidèles enfants des Etats-Unis, travaillent à assurer non seulement leur propre bonheur temporel et éternel, mais aussi le bonheur de leurs concitoyens, nous donnent les plus grandes consolations. Nous nous sommes particulièrement réjoui en apprenant le zèle et l'énergie que vous déployez pour combattre, par différentes associations et spécialement par L'UNION CATHOLIQUE D'ABSTINENCE TOTALE, le vice destructeur de l'intempérance. Car nous n'ignorons pas tout le mal que la boisson cause à la foi et aux mœurs; et nous ne pouvons trop féliciter les évêques des Etats-Unis, qui, dans le dernier concile de Baltimore, ont condamné cet abus des boissons dans les termes les plus énergiques, déclarant que l'intempérance pousse continuellement à tous les crimes, qu'elle est la cause de tous les maux, qu'elle plonge les familles dans la plus

affreuse des ruines, qu'elle conduit un nombre infini d'âmes à leur perdition éternelle ; déclarant, en outre, que les fidèles qui se livrent à l'intempérance deviennent un scandale pour leurs frères séparés, et un grand obstacle à la propagation de la vraie religion. C'est pourquoi *nous approuvons hautement* le noble but de vos pieuses associations dont les membres s'engagent à *s'abstenir totalement* de toute boisson enivrante. On ne saurait douter que c'est là le remède le plus propre et le plus efficace contre ce grand mal, et que tous seront d'autant plus portés à s'abstenir totalement de l'usage des boissons, que la dignité et l'influence de ceux qui donnent l'exemple seront plus grandes.

Mais le prêtre, plus que tous les autres, doit se distinguer par son zèle dans cette cause. Le prêtre appelé à nourrir le peuple des paroles de la vérité, à le former à la morale chrétienne, doit aussi et avant tout, lui donner l'exemple de la vertu. Que les pasteurs fassent donc tout en leur pouvoir pour faire disparaître du milieu de leurs troupeaux cette plaie de l'intempérance, par des instructions et des exhortations assidues ; qu'ils brillent aux yeux de tous comme des modèles d'abstinence, afin de détourner les terribles calamités dont ce vice menace et l'Eglise et l'Etat,

Nous prions le Dieu tout puissant de combler vos désirs, de diriger vos conseils, de seconder vos efforts ; et comme gage de la protection divine et de notre affection paternelle, nous vous accordons de tout cœur, à vous, vénérable frère, et à tous

ceux qui travaillent avec vous dans cette sainte ligue, la bénédiction apostolique.

Donné à Rome, le 27 ième jour de mars de l'année 1887, la dixième de notre Pontificat.

LÉON XIII, Pape.

Les sociétés de tempérance.

L'association est une grande puissance ; elle réunit toutes les forces comme en un faisceau ; elle dirige vers un but commun, les pensées, les aspirations et les efforts des associés.

L'association est la puissance du jour pour le bien comme pour le mal. Aussi l'Eglise presse-t-elle l'établissement des sociétés de tempérance partout. L'expérience démontre quelles sont le meilleur préservatif contre le fléau de l'ivrognerie.

Or, que voyons-nous ? D'une part les maux incalculables causés par la boisson : des enfants en haillons, pâles, chétifs, souffrants, dépourvus d'éducation ; des épouses et des mères dénuées de tout, les larmes aux yeux, presque désespérées, battues et traitées plus durement que les plus vils animaux, des prisons et des hôpitaux remplis par l'intempérance : de l'autre quelques sociétés

de tempérance seulement, et sur ce nombre très peu qui soient florissantes. Si notre population n'en avait aucun besoin, s'il n'y avait pas un bien immense à faire, la chose pourrait s'expliquer. Mais je crois avoir amplement démontré, dans ces quelques pages, que la boisson est le fléau de nos villes et de nos campagnes.

Le Souverain Pontife, les Conciles provinciaux, et les évêques dans leurs diocèses respectifs insistent sur la nécessité des sociétés de tempérance. Comment se fait-il quelles soient si rares dans nos paroisses ? Il ne m'appartient pas d'essayer à expliquer ce fait ; je veux seulement le constater.

N'oublions pas que les sociétés de tempérance ne sont pas établies seulement pour les ivrognes. Elles sont surtout un préservatif contre l'extension de l'ivrognerie.

Moins il y a d'intempérants dans une paroisse, plus cette paroisse retirera d'avantages d'une telle association. Heureux celui qui peut se guérir d'une maladie contagieuse ; plus heureux encore celui qui n'a pas à en redouter les atteintes.

J'ai entendu bien des fois, des hommes haut placés, des citoyens tout à fait respectables me dire : *moi je n'appartiens pas à la société de tempérance de ma paroisse ; je n'en sens pas le besoin ;*

je prends bien un verre de temps en temps, mais je ne commets jamais d'excès..... Voilà précisément pourquoi vous devriez vous enrôler immédiatement sous la sainte bannière de la tempérance.

Vous prenez un verre de temps en temps..... Votre exemple n'est-il pas la cause que d'autres, moins forts que vous, offensent Dieu gravement ? *Vous ne commettez point d'excès.....* Qui vous dit que vous ne tomberez pas bientôt ? Vous méprisez les grâces et les faveurs offertes aux associés de la tempérance ; ce mépris n'entraînera-t-il pas votre perte ? *Vous ne sentez pas le besoin d'appartenir à une société de tempérance.....* Dieu vous ordonne non seulement d'éviter le mal, mais encore de faire le bien. Vous êtes un des membres dirigeants de la société : quelle puissance votre exemple n'aurait-il pas sur vos concitoyens ! Quelle somme de bien vous pourriez faire ! que d'âmes vous pourriez entraîner à votre suite et sauver par votre exemple, si vous ne craigniez pas de porter bien haut le drapeau de la tempérance !

Prenez garde au respect humain, au *qu'en dira-t-on* ; c'est une des armes les plus dangereuses de l'ennemi de nos âmes.

Sociétés de Tempérance.

Extrait de la Lettre Pastorale des Pères du cinquième concile de Québec:

“ La belle Société de la Tempérance, après avoir
“ produit dans cette Province des fruits si admi-
“ rables et si salutaires, se trouve aujourd’hui un
“ peu oubliée et délaissée ; de là il arrive que les
“ scandales et les malheurs, auxquels cette Société
“ avait mis une digne efficace, commencent de
“ nouveau à envahir ce pays. L’intempérance, ce
“ vice dégradant, ce vice funeste à la fortune et
“ au repos des familles, à la santé et à la vie de
“ ses malheureuses victimes, ce vice enfin qu’on
“ peut appeler avec vérité une des grandes portes
“ de l’enfer, l’intempérance, disons-nous, en
“ appauvrissant les familles et en diminuant l’es-
“ prit de la foi, pousse un certain nombre de nos
“ compatriotes à aller aux Etats-Unis. ”

“ Il est donc d’une grande importance, pour le
“ bien de la religion et de la patrie, que l’on fasse
“ de nouveaux efforts pour ressusciter cet enthous-

“ siasme si beau et si consolant avec lequel on a
“ accueilli l'établissement de la Société de Tem-
“ pérance. Nous désirons et nous voulons que
“ dans les retraites paroissiales on consacre un
“ exercice public et solennel à cette sainte vertu ;
“ qu'on érige des Sociétés en son honneur là où elles
“ ne sont pas établies : et qu'on ranime par des
“ prédications, par des messes auxquelles on donne
“ quelque solennité, et par d'autres moyens, le
“ zèle et la bonne volonté des membres de la Tem-
“ rance.”

“ Une chose est certaine à nos yeux, N. T.
“ C. F., c'est que l'émigration n'aurait plus de pré-
“ textes et s'arrêterait si les parents employaient—
“ à préparer pour leurs enfants des établissements
“ dans les terres nouvelles—l'argent qui se con-
“ sume en pure perte pour le luxe et l'intempé-
“ rance.”

Après avoir entendu la voix des Evêques réunis, écoutons les paroles de Son Eminence le Cardinal Archevêque de Québec :

“ Nous vous exhortons à remettre dans leur
“ premier état de ferveur ces admirables sociétés
“ de tempérance qui ont produit de si beaux résul-
“ tats dans les temps où elles étaient en honneur.
“ Notre Saint Père le Pape vient d'accorder plu-
“ sieurs indulgences plénières et partielles pour
“ encourager les associés de la tempérance ; ne
“ négligeons point ce moyen de satisfaire à la
“ justice divine pour nos péchés passés, tout en

“ rendant un immense service à notre chère patrie
“ par l'exemple d'une vertu si importante. *Tout*
“ *le monde devrait faire partie de ces admirables*
“ *sociétés* ; les gens sobres pour se conserver, pour
“ donner l'exemple, pour encourager la conversion
“ des ivrognes ; les gens intempérants, pour bri-
“ ser la chaîne de leurs iniquités et de leurs habi-
“ tudes, pour réparer le passé et s'affermir dans
“ leurs bonnes résolutions, hélas ! trop facilement
“ oubliées, quand rien ne vient en rappeler le sou-
“ venir.”

“ O sainte croix de la tempérance, quand au-
“ rons-nous le bonheur d'apprendre que tu oc-
“ cupes une place d'honneur dans toutes les mai-
“ sons du diocèse, et que chaque jour toutes les
“ familles se réunissent à tes pieds, pour adorer
“ Jésus et demander à son Cœur divin la conver-
“ sion et la persévérance des malheureuses vic-
“ mes de l'intempérance ! ”

Récapitulation. (1)

MALHEURS DE L'INTEMPÉRANCE.

Un peuple qui s'abandonne à l'intempérance est un peuple *perdu*.

Une famille qui s'abandonne à l'intempérance, *tombe dans la misère*.

Un homme qui se livre à l'intempérance *se dégrade*.

La *Religion*, la *Patrie*, la *Famille* n'ont pas de pire ennemi que l'intempérance.

Un ivrogne est capable de tout : *jurements, blasphèmes, querelles, infidélités, vols, incendies et meurtres*.

L'intempérance ruine la fortune, la réputation, la santé, elle tue l'âme.

(1) Société de tempérance de l'Eglise St Pierre.

Propriétés dissipées, ménages troublés, familles déshonorées, femmes malheureuses, enfants jetés dans la misère ; voilà l'histoire de l'ivrognerie.

AVEC L'INTEMPÉRANCE, plus d'honneur, plus de principes, plus de dignité, plus de bonne foi, plus de justice, plus de charité, plus de paix, plus de joie, plus de bonheur !

Cet homme, à démarche vacillante, physionomie hébétée, membres tremblants, langue balbutiante, haleine infecte, C'EST L'IVROGNE.

MÉCHANT fils, mauvais époux, triste père, misérable employé, nuisible citoyen, VOILA L'IVROGNE.

L'ivrogne vomit, tombe, se roule, et plus immonde qu'un pourceau, croupit et se roule dans sa fange.

Chez l'ivrogne, perte de la mémoire, oubli de la famille,— irrésolution, lâcheté, bassesse, abrutissement imbécillité, démence.

ENFANTS D'IVROGNES.—L'ivrogne entraîne la ruine de sa famille ; ses enfants sont prédestinés à bien des maladies, des misères.

Les terribles effets de l'alcoolisme sont héréditaires ; les enfants sont punis des fautes paternelles.

A PÈRE OU MÈRE IVROGNES, enfants débiles, maladifs, scrofuleux, cancéreux, rachitiques, paralytiques, épileptiques, imbéciles, idiots.

FRUITS DE LA TEMPÉRANCE.

Autant l'intempérance est *hideuse*, autant la tempérance est *belle*.

AVEC LA TEMPÉRANCE, la Religion est aimée ; le Pasteur est écouté et vénéré.

Les campagnes sont *riches* et *bien cultivées*.

Le commerce est florissant ; les dettes sont payées.

Les fêtes sont joyeuses ; le *bonheur* règne partout.

Voyez cette famille où règne la *tempérance* ; elle fait envie !

L'union, l'aisance, le travail, la propreté, les soins affectueux, l'amour de la religion, une gaieté franche, une piété éclairée y règnent.

Là, point d'*infidélités*, point de *divisions*, point de *querelles*, point de *scandales*.

Le père est aimé et respecté.

Les enfants sont bien élevés.

Le jeune homme *s'établit plus facilement, plus avantageusement*.

La mère est heureuse.

CONSEILS PRATIQUES.

I

Si vous êtes enclin à l'ivrognerie, dites vous chaque matin : " Aujourd'hui avec la grâce de Dieu, je combattrai mon funeste penchant, et dans ce but je prendrai tel moyen, j'éviterai telle personne, tel lieu.

II

Observez, autant que possible, la tempérance totale.

III

N'usez que de boissons reconnues parfaitement saines, et observez scrupuleusement les règles de la sobriété.

IV

Ne fréquentez jamais les ivrognes de profession ; leur compagnie vous perdrait infailliblement.

V

N'entrez jamais dans aucun débit de boisson sans une absolue nécessité.

VI

Prenez tous les moyens possibles pour diminuer le nombre des maisons licenciées, et pour faire disparaître complètement celles qui ne le sont pas.

VII

N'encouragez jamais les ouvriers ivrognes, à moins qu'ils ne fassent des efforts sérieux pour se corriger.

VIII

Ne prenez jamais de liqueurs enivrantes entre les repas, et n'en offrez pas aux autres.

IX

Si vous aimez beaucoup le vin, défiez-vous beaucoup et de vous et de lui ; sans cette défiance et la fuite des occasions vous serez bientôt un ivrogne.

X

Prenez garde à ce piège du démon : *“ Il faut bien faire comme les autres.”* Oui ; si les autres font bien ; non, s'ils font mal.

XI

Autre piège : *“ On se moquera de moi si je ne bois pas avec mes compagnons de travail.”* Votre conduite bonne ou mauvaise sera toujours critiquée. De qui désirez-vous mériter l'approbation ? Des gens de bien et de Dieu même, ou des méchants et des sots ? Ceux qui se moquent de vous si vous refusez de boire avec eux, se moqueront bien davantage, quand vous aurez tout perdu, votre santé, vos biens, vos vertus, votre bonheur domestique.

XII

Voulez-vous sanctifier le dimanche, et entendre la Sainte Messe ce jour-là ? Ne fréquentez pas les auberges le samedi soir. Portez à votre famille le fruit de votre travail de la semaine au lieu de le laisser au cabaret, et le dimanche sera pour vous un jour de bonheur.

XIII

Inspirez à vos enfants une horreur profonde pour toutes les boissons enivrantes... Dans toutes les écoles, les collèges, ne craignons pas de placer

de temps en temps sous les yeux de l'écolier le sombre tableau des misères auxquelles s'enchaîne l'ivrogne. Ce sera le moyen de protéger au moins quelques jeunes gens contre ce terrible écueil.

XIV

Dans les villes et les villages, partout où la chose est possible, que l'on forme des sociétés de tempérance parmi les enfants à l'époque de la première communion. Si ces pieuses associations sont suivies avec soin, et encouragées par toutes les pieuses industries que le zèle saura bien suggérer, elles produiront un bien immense.

XV

Aimez le travail auquel la divine Providence vous appelle : le travail vous préservera et vous délivrera d'une foule de tentations. Le *travail* et l'*exercice* sont pour le corps ce que l'étude et l'application sont pour l'âme : ils le fortifient. La *mollesse*, l'*oisiveté* corrompent les plus beaux naturels. Elles ôtent à l'homme tout ce qui peut faire les qualités éclatantes. Levez-vous dès le point du jour, disait Franklin, pour que le soleil en regardant la terre ne puisse pas dire : voilà un lâche qui sommeille.

XVI

Montrez-vous zélé pour faire régner partout la tempérance, par vos paroles, par vos exemples et par tous les moyens en votre pouvoir,

XVII

Craignez certaines occasions plus dangereuses que les autres pour un grand nombre : *le jour de l'an*,—les *noces*, les *enterrements*.

XVIII

Evitez les amusements qui passionnent à l'excès. Le jeu de cartes pour de l'argent absorbe une partie des nuits ; il est presque toujours accompagné d'un usage excessif des boissons enivrantes.

XIX

Récitez chaque jour un *Pater* et un *Ave*, avec l'invocation *Jésus, abreuvé de fiel et de vinaigre, ayez pitié de nous*, pour demander le succès de la tempérance et la conversion des ivrognes.

A quoi bon ce livre ? Qui à bu boira.

“ Quant à l'énormité des difficultés à sur-
“ monter, des résultats à conquérir, ne nous en
“ laissons pas effrayer. Le devoir seul est du res-
“ sort de l'honnête homme : le succès ne dépend
“ pas de lui, et ne doit ni l'enivrer quand il lui
“ sourit, ni le décourager quand il lui est con-
“ traire..... Combattre est rarement la certitude
“ de vaincre ; c'en est du moins toujours la pre-
“ mière condition. La vérité à des ressources
“ cachées et soudaines ; le dénombrement de ses
“ forces ne se fait pas d'avance, et elle grandit
“ dans l'action parce que c'est Dieu qui lui a créé
“ des alliés. L'histoire abonde en triomphes qui
“ n'ont eu pour point de départ qu'un peu de
“ courage, un peu de confiance dans le divin
“ secours.” (M. de Falloux).

Si j'ai réuni tant de textes sacrés, tant de pas-

sages des Saints Pères et d'autres écrivains, c'est pour les opposer, comme une barrière aux envahissements de l'intempérance. Le mal est violent, les difficultés sont énormes, c'est vrai ; mais c'est une raison de plus pour ne point se décourager. Il faut faire comme le bon soldat qui combat avec vaillance, sans connaître l'issue de la bataille.

Qui a bu boira.—Mais si on buvait moins, mais si on évitait un seul péché mortel, la lecture qui en serait la cause serait-elle inutile ?

Qui a bu boira.—Oui, parce que l'on ne connaît pas assez les préceptes divins ; parce que l'on ne réfléchit pas assez sur les menaces et les châtiments de Dieu, parce que l'on ignore en général les terribles conséquences de l'abus des boissons. Ce livre tout imparfait qu'il est, fournira des preuves abondantes dont chacun pourra tirer parti pour soi et pour les autres.

Qui a bu boira.—Faudrait-il donc laisser libre cours au mal et ne pas essayer à lui opposer une digue ?—

Predica verbum, insta opportune, importune : argue, obsecra, increpa in omni patientia et doctrina.
(2 Tim., IV, 2).

“ Nous faisons appel à tous ceux qui ont à cœur le bien de la religion et de la Patrie, afin qu'ils

s'unissent à Nous pour arrêter, ou du moins pour diminuer autant que possible les ravages de l'intempérance. (Paroles de nos Seigneurs les Évêques réunis au quatrième Concile Provincial.)

INVITATION.

Les amis sincères de la tempérance, tous ceux qui comprennent combien il est nécessaire de combattre le vice infâme de l'ivrognerie sont cordialement invités à introduire cette brochure dans toutes les familles. En général on lit peu surtout dans les campagnes. Un très grand nombre de Canadiens n'achèteront jamais un livre, ne dut-il leur coûter, comme celui-ci, que dix centins ; mais ils le liront volontiers SION LEUR DONNE. Avis donc aux amis dévoués de la belle cause de la tempérance ; avis à tous ceux que le Bon Dieu favorise de la fortune. En examinant la liste des prix de cette brochure, ils comprendront qu'il en coûterait bien peu à deux ou trois personnes

dans chaque paroisse, pour en faire parvenir un exemplaire dans chaque famille. Ces personnes charitables feraient par là une œuvre bien utile à la religion et à la société. Ce livre, il ne faut pas l'oublier, s'adresse A CEUX QUI BOIVENT, et surtout A CEUX QUI NE BOIVENT PAS : aux bons pères de famille ; aux hommes du monde, prudents amis de la sobriété ; aux jeunes gens non encore flétris par ce vice grossier. Il sera pour tous une armure invincible contre les assauts de l'ivrognerie ; il inspirera, je l'espère, à tous ses lecteurs, une conviction profonde que les abus des boissons enivrantes causent des maux innombrables, une horreur salubre pour tous les excès, et la ferme détermination de ne jamais s'y laisser entraîner.

Jésus, abreuvé de fiel et de vinaigre, éloignez de nos familles le vice de l'intempérance.

Saint Jean-Baptiste, patron de la tempérance, priez pour nous.

TABLE.

	Page
Approbations.....	III
Préface.....	1
Pourquoi cette brochure.....	3
Tempérance et sobriété.....	7
L'usage du vin et des boissons en général est-il défendu	11
L'intempérance. Quelques passages des Saints Livres...	15
L'intempérance. Enseignements de la théologie.....	19
L'intempérance : ce qu'en disent les Saints Pères.....	23
Ce que l'on boit.....	33
L'intempérance. Ses ravages.....	37
L'intempérance, source de pauvreté et de misère.....	41
L'intempérance, l'ennemi de l'ouvrier et du travail.....	47
L'intempérance et la vie.....	51
Quelques paroles autorisées.....	57
L'intempérance et la criminalité.....	61
Chez nous.....	63
Les débits de boissons.....	67
L'intempérance et la sanctification du dimanche.....	73
L'intempérance et les usages de la société.....	77

TABLE

112

	PAGES.
" Je bois un coup et ne m'enivre pas "	81
" Il faut bien faire plaisir aux amis "	83
Abstinence totale.....	85
Bref de Léon XIII encourageant l'abstinence totale.....	87
Les sociétés de tempérance	91
Sociétés de tempérance.—Ce qu'en pensent nos Evêques..	95
Récapitulation.....	99
Conseils pratiques.....	103
A quoi bon ce livre ? Qui a bu boira.....	109
Invitation.....	113